

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2145 - JEUDI 23 OCTOBRE 2014

Télécommunications

Le CFCO et le projet CAB s'associent pour installer la fibre optique



La cérémonie officielle

Au terme d'un accord conclu à Pointe-Noire, la direction générale du Chemin de fer Congo océan s'est engagée à favoriser, le long de son tracé ferroviaire, le déploiement de la fibre optique afin d'améliorer ses services et permettre son interconnexion entre le Congo et le Gabon.

L'accord profitera au développement respectif du CFCO et du projet CAB qui pourra ainsi pallier les perturbations souvent constatées dans la fourniture de l'Internet d'une part, de renforcer et moderniser le système de communication le long du chemin de fer, d'autre part. « La fibre optique va permettre une exploitation gérée par un ordinateur central en liaison avec chaque locomotive qui sera équipée pour contrôler et réguler le trafic sans risque. Grâce à la fibre, il sera installé un système de billetterie informatisé pour gérer la vente des billets et lutter contre la fraude. Les applications sont multiples même au niveau de la maintenance », a indiqué Jean François Coutin, directeur général du CFCO.

Page 3

URBANISATION

La ville de Ouesso devance la municipalisation

Choisie pour abriter, en 2015, les festivités du 55ème anniversaire de l'indépendance couplée au programme de la municipalisation accélérée, le chef-lieu du département de la Sangha est une ville en pleine mutation. Avec une douzaine de kilomètres de voiries urbaines bitumées, la ville de Ouesso se développe grâce aux nombreux chantiers en cours de

réalisation. En attendant le démarrage officiel des travaux de la municipalisation accélérée, Ouesso que surplombe le magnifique siège de la Banque des États d'Afrique centrale donne espoir à ses 30 000 habitants.

Page 6

FORMATION

Le Congo choisit Cuba pour combler le déficit en personnel de santé

Quelque 706 étudiants congolais, nouvellement sélectionnés par le ministère de la Santé et de la population, quitteront Brazzaville le 26 octobre pour la Havane, à Cuba, où ils suivront une formation dans le domaine de la médecine.

À l'instar de la première vague composée de 500 étudiants en 2013, le départ de ces étudiants obéit aux accords qui lient les gouvernements congolais et cubain et visent à combler le déficit en ressources humaines au niveau des structures sanitaires du pays.

« La sélection a été faite en respectant la diversité de notre pays, tous les départements y sont représentés », a indiqué le ministre de la Santé, François Ibovi, précisant que la formation sera financée par l'État congolais.

Page 7



Les étudiants sélectionnés assistés de leurs parents

REPORT OU NON DE LA CAN-MAROC 2015

La CAF et l'UEFA à couteaux tirés

L'instance suprême de l'organisation des compétitions africaines de football et l'Union européenne de football association (UEFA) affichent des positions tranchées à propos du report sollicité par le Maroc, pays organisateur de la prochaine Coupe d'Afrique de nations de football. En ef-

fet, si la position du président de l'UEFA, Michel Platini, épouse les aspirations des autorités marocaines qui prennent Ébola comme prétexte de ce report souhaité, la CAF, a de son côté qualifié les propos tenus par ce dernier « d'ingérence d'une autre confédération. » « Au nom du principe de non-ingérence qu'elle s'astreint à respecter, la Confédération africaine de football s'est gardée jusqu'ici de se prononcer sur quelques actes de gestion du football européen ou de tout autre continent », souligne un communiqué de la CAF, publié sur son site internet. Page 16

ÉDITORIAL

Succession

Page 2

ÉDITORIAL

Succession

La fin tragique du grand patron de Total nous met brutalement face à cette vérité fondamentale que la vie est faite d'aléas imprévisibles auxquels il convient malgré tout de se préparer. Au-delà de la tristesse qu'elle provoque chez ceux qui entretinrent avec cet homme des relations amicales, elle doit nous amener à réfléchir aux conséquences probables ou possibles de sa disparition.

Disons, sans grand risque de se tromper, que le successeur de Christophe de Margerie n'aura pas la vision de l'Afrique et des Africains que celui-ci avait acquise au fil des années passées à la tête du puissant groupe pétrolier français. Confronté à une situation interne difficile à gérer car il n'aura sûrement pas le charisme de son prédécesseur et pris dans la spirale descendante des cours du pétrole qui marque le temps présent, le nouveau patron de Total devra gérer des tensions qui ne lui laisseront guère le temps nécessaire pour converser avec les partenaires africains de la compagnie.

Pour dire les choses de façon crue, nous devons nous attendre à ce que les liens privilégiés que Christophe de Margerie avait noués sur le continent se desserrent. Certes les filiales de la compagnie, si elles sont bien gérées, poursuivront leur marche en avant pour le plus grand bien des pays dont elles exploitent les richesses naturelles, mais il est permis de douter qu'elles bénéficient demain, au siège de la compagnie, dans le quartier de La Défense à Paris, de l'attention, de l'écoute dont elles bénéficiaient depuis plus de dix ans.

Il ne sert évidemment à rien de se lamenter d'un tel changement, mais il est essentiel d'en anticiper les effets et, si possible, d'en bloquer les conséquences négatives. Total, tout comme Eni, tout comme Bolloré, tout comme les autres entreprises de dimension mondiale qui oeuvrent au Congo, est un partenaire incontournable, un acteur clé de notre marche vers le développement durable. Il importe donc au plus haut point que, sitôt passé le temps du deuil et du recueillement, le Congo fasse entendre, avec force, sa voix et celle de l'Afrique centrale au plus haut niveau de la compagnie afin de rappeler les enjeux de la coopération que Christophe de Margerie avait su instaurer.

C'est le plus bel hommage que les pays comme le nôtre peuvent lui rendre.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les Sénateurs élus et réélus font leur rentrée

Après le renouvellement de moitié de la chambre haute du parlement, le 12 octobre dernier, les sénateurs élus et réélus à l'issue du récent scrutin ont fait leur rentrée à l'hémicycle. C'était au cours d'une plénière solennelle tenue pour la circonstance, ce 21 octobre à Brazzaville.

Au total, trente-six sénateurs dont quatorze nouveaux et vingt-deux anciens ont pris part à cette séance d'ouverture de leur nouveau mandat. Ces nouveaux venus qui vont désormais communier avec les anciens sénateurs, ont été élus et réélus dans certains départements de la République, dont Brazzaville.

L'occasion était propice pour le président du Sénat, André Obami-Itou d'adresser ses chaleureuses salu-

tations et une cordiale bienvenue à tous ses collègues qui ont fait leur retour pour les uns et leur première entrée pour les autres. « C'est un réel plaisir pour nous, car, désormais, nous travaillerons ensemble au rayonnement de notre chambre et aussi pour le bien de la nation », a-t-il déclaré. André Obami Itou a par ailleurs, rappelé à ces derniers, qu'outre son rôle législatif et de contrôle de l'action de l'Exécutif, le Sénat exerce les fonctions de modérateur, de conseil de la nation et de représentant des collectivités locales. La fonction de modérateur, a-t-il poursuivi implique que ce dernier travaille en toute responsabilité et sagesse pour la sérénité de l'institution. À cela, on n'est pas modérateur seulement à l'hémicycle, mais égale-

ment en dehors et surtout dans la vie de tous les jours, au sein du peuple. C'est pourquoi, a-t-il renchéri, conformément à l'article 186 du règlement intérieur de cette institution, il a été mis en place un conseil de conciliation, chargé de connaître des litiges qui pourraient naître entre sénateurs, d'une part ou entre sénateurs et des tierces personnes, d'autre part. André Obami Itou n'a pas manqué de remercier les sénateurs sortants qui dit-il, ont travaillé avec abnégation et contribué à leur manière au bon fonctionnement de cette chambre haute durant leur mandature. Il a enfin souhaité que le Sénat puisse fonctionner dans la quiétude et la solidarité.

Jean Jacques Koubemba

PORT DE BRAZZAVILLE

Les travaux de dragage se poursuivent

Cette opération ponctuelle a pour objectif de doter le Congo d'un secteur de transports fiable dans le domaine fluvial, en résolvant de façon pérenne les problèmes liés à son accès.

En effet, l'ensablement au niveau du fleuve constitue un obstacle aux trafics, limitant la circulation à cinq mois sur les douze que compte une année. Pour améliorer la circulation et rendre accessible le port de Brazzaville, les travaux de dragage sont en exécution.

Ainsi, pour visiter les opérations qui sont en train d'être menées, une délégation composée des ministres délégués chargés du Plan et de l'aménagement ; des Voies navigables et de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) était descendue sur terrain, le 21 octobre.

Composés de deux phases, ces travaux de dragage s'effectueront tout le long de l'année, sauf en période de hautes eaux de mi-novembre à fin janvier. « Ils seront contrôlés par des relevés bathymétriques mensuels à partir d'un relevé initial, afin d'évaluer les volumes de sable dégagés », précise le document sur le projet. Une étude de faisabilité pour un ouvrage de régulation du débit du fleuve dans la zone portuaire de Brazzaville sera également mise en place, souligne le document. « Cette opération a un caractère pérenne. Car, l'ensablement constitue un obstacle au développement du port et au commerce fluvial pour les deux Congo mais aussi pour les autres pays riverains comme le Cameroun et la Centrafrique. C'est un projet qui

a une importance nationale et régionale », a déclaré l'ambassadeur du l'UE, Saskia De Lang.

Financé par l'UE à hauteur de 5 millions d'euros, ce plan d'appui à la navigabilité au niveau du port de Brazzaville, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du 10^e Fonds européen du développement.

Il est mis en œuvre par le groupe d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables congolaise et centrafricaine en collaboration avec le ministère des Transports chargé des voies navigables.

Outre le problème de l'ensablement du fleuve, son assainissement interpelle aussi. Pour cela, le ministère de l'Environnement devrait en faire une préoccupation.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FIBRE OPTIQUE

Le tracé ferroviaire choisi pour interconnecter le Congo et le Gabon

Le Chemin de fer Congo Océan (CFCO) a mis à la disposition du projet central African Backbone ses emprises ferroviaires en vue de la construction d'un réseau de télécommunication en fibre optique. L'objectif étant de créer une interconnexion entre le Congo et le Gabon.

Le directeur général du CFCO, Jean François Coutin, a cosigné le 21 octobre à Pointe-Noire avec le coordonateur du CAB, Luc Misidimbazi, la convention relative à l'occupation du domaine ferroviaire, sur la ligne Pointe-Noire-Mbinda.

Les engagements ont été pris pour qu'il n'y ait pas de perturbations du trafic ferroviaire durant la période des travaux. Le projet d'installation du réseau en fibre optique a des avantages indéniables dans trois domaines de l'économie à savoir : les infrastructures, la modernisation des villes et le développement de l'entrepreneuriat.

À travers cette construction, le CAB accompagne aussi la dynamique de restructuration du CFCO dont la modernisation est envisagée à travers les interconnexions des villes disposant des gares et le renforcement du système de communication. Selon



le directeur du CFCO, pour les clients, l'élément numéro un demeure la sécurité.

Aussi, le CFCO s'est-il engagé dans la voie du redressement. La société poursuit un programme assis sur deux grandes composantes. La première porte sur les infrastructures, avec la moder-

nisation et la réhabilitation de la voie ferrée ; la seconde concerne le système d'exploitation. « Nous sommes en voie unique. Il vaut mieux que les trains se croisent dans les gares et non entre deux gares. ce qui est à l'origine des catastrophes ferroviaires. Nous allons avoir une exploitation

Les signataires, photo Adiac
gérée par un ordinateur central en liaison avec chaque locomotive qui sera équipée pour contrôler et réguler. Ce système permet une circulation simultanée de 100 trains sur la ligne. Le niveau de performance que l'on va atteindre est au bénéfice des populations. Il est judicieux

d'équiper la ligne de Mbinda car on a de gros gisements miniers dans la zone de Mayoko et sans la fibre optique, il serait illusoire de vouloir promettre des services à des opérateurs miniers que l'on ne pourrait pas assurer », a résumé Jean François Coutin.

Que va apporter la fibre optique ?

« La fibre optique va nous permettre de déployer un certain nombre de systèmes directement en liaison avec le service à apporter à la clientèle. Par exemple la fibre optique va permettre d'informer en temps réel. Il sera installé un système de billetterie informatisée pour gérer la vente des billets et ainsi lutter contre la fraude. Les applications sont multiples même au niveau de la maintenance », a expliqué le patron du CFCO.

Notons que la cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence du ministre des Postes et télécommunications, Thierry Mougalla, et du ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou auxquels se sont associées les autorités préfectorales, départementales et municipales.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION

Des hommes d'affaires singapouriens souhaitent la création d'un centre de formation aux métiers d'industrie

La proposition a été faite au ministre du Développement industrielle et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 21 octobre, à la suite des séances de travail qu'il a eues avec les responsables des industries basées à Brazzaville et à Pointe-Noire.

« Nous sommes venus lancer les études de faisabilité en vue de la création d'un centre de formation des métiers de l'industrie. S'agissant du site où sera implantée cette structure, nous soumettrons le rapport des études au ministère pour validation », a indiqué le chef de la délégation singapourien, Kong Wy Mum,

avant de préciser que ce centre formera autant les nouveaux apprenants que les sachants désireux de renforcer leur capacité.

Parmi les filières au programme on relève la maintenance, l'hygiène et la santé environnementale ainsi que les travaux métalliques.

D'autres matières seront com-

plétées au regard du besoin qui sera exprimé sur le terrain.

Rappelons que la visite de ces hommes d'affaires au Congo, fait suite aux échanges qu'ils ont eus avec le ministre du Développement industriel, en marge du forum d'affaires Singapour-Afrique, tenu en août dernier à Singapour.

L'objectif de cet événement était de permettre aux entreprises africaines et singapouriennes d'échanger sur l'identification des perspectives d'investissements.

Outre le secteur de l'industrie, la Singapour œuvre déjà au Congo à travers les projets visant la création des zones économiques spéciales. Elle a également apporté son expertise dans les études sur l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION DURABLE

L'AFD envisage de lancer le Pagef II

L'Agence française de développement (AFD) compte lancer à partir de 2015, une nouvelle phase du projet d'Appui à la gestion durable des forêts (Pagef) II. L'objectif : étendre la dynamique d'aménagement durable du massif forestier sur l'ensemble du territoire national.

L'annonce a été faite, lors d'une réunion organisée par cette agence pour présenter les projets qu'elle finance notamment dans le secteur des forêts et de l'environnement en République du Congo.

« De 2008 à 2014, on a travaillé au sud du pays sur les plans d'aménagement forestier. Pour la partie suivante qui prendra fin en 2020, nous avons prévu de changer d'échelle en nous intéressant à l'ensemble du pays. Outre l'aménagement forestier, nous allons promouvoir la conservation de la biodiversité, les aspects sociaux de l'aménagement ainsi que les activités de développement des populations locales et autochtones », a déclaré Baptiste Marquant, présentant le bilan des activités exécutées et celles en cours.

Le Pagef II sera mis en œuvre conjointement avec les organisations non gouvernementales internationales et le secteur privé

en partenariat avec l'Etat congolais.

Notons que dans le cadre de la lutte contre la déforestation (Redd), cette Agence contribue au fonds de partenariat pour le carbone forestier. Elle a octroyé par exemple entre 2010 et 2011, deux subventions d'un montant total de 5, 6 milliards de FCFA pour financer le programme de mise à disposition des données satellitaires pour le suivi du couvert forestier d'Afrique centrale. Un appui à la mise en œuvre de l'APV-Flegt Congo est prévu.

Outre le secteur de la forêt, l'AFD intervient aussi dans ce pays, dans les secteurs de l'eau, l'électricité, la gestion des déchets, la santé et les infrastructures. Elle finance actuellement à hauteur de 4 milliards de FCFA, un projet d'appui à la refondation du système d'éducation et de formation.

Dans le secteur des microfinances par contre, l'AFD propose un mécanisme de garanties des crédits des banques de la place aux investisseurs du secteur privé. C'est depuis 1960 que l'AFD accompagne le gouvernement congolais à relever les défis liés à son développement.

Toutes ces interventions sont en forme soit de prêt soit de subvention.

L.Mb.G.



Le ministre au centre, lors de la réunion

INFRASTRUCTURES

Le Mali entend s'inspirer du modèle congolais

Kadidia Konaré, conseillère spéciale chargée des Grands travaux à la présidence du Mali, s'est entretenue avec le ministre Jean-Jacques Bouya, le 21 octobre dans le but de s'imprégner des réalisations congolaises.



Kadidia Konaré à gauche et la délégation malienne

L'expérience congolaise en matière des Grands travaux a aujourd'hui un fort écho en Afrique de l'Ouest. Et principalement au Mali qui entend créer une institution calquée sur le modèle congolais. « *Le président du Mali a souhaité que l'on vienne voir de nos propres yeux ce qui se fait ici afin de profiter au mieux de l'expérience congolaise dans le domaine des grands travaux* », a

souligné Kadidia Konaré. Au cours de l'entretien, le ministre de l'Aménagement du Territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a assuré la délégation malienne que le Congo viendrait appuyer la réalisation d'un tel projet au Mali. « *Le ministre Bouya a en effet mis à notre disposition toute la documentation nécessaire ainsi qu'une équipe pour*

nous montrer les grandes réalisations congolaises », a-t-elle ajouté.

Kadidia Konaré a ensuite confié qu'elle était déjà venue au Congo, il y a une vingtaine d'années. Cette fois elle a été frappée, dès son arrivée à l'aéroport international de Maya Maya, par les changements intervenus sur les lieux qui sont impressionnants.

Luce Jennyfer Mianzoukouta

INVESTISSEMENT

L'heure est aux projets africains

Pour permettre aux pays de la sous-région de combler leurs besoins de financements, la Banque centrale organise depuis quelques temps un marché financier. Objectif : permettre aux États de solliciter également des crédits auprès des investisseurs privés.

Cette demande a été formulée par la République gabonaise auprès des spécialistes en valeurs du trésor et des investisseurs institutionnels installés en République du Congo. Ces derniers sont invités à souscrire à l'emprunt obligataire lancé le 18 septembre par le ministre de l'Économie et de la prospective gabonaise, Christophe Akagha-Mba. En effet, leurs contributions permettront aux autorités gabonaises de réaliser les projets de construction des infrastructures routières, aéroportuaires, énergétiques et de télécommunications. « *La mise en œuvre du plan stratégique Gabon émergent, nécessite d'importants besoins financiers auxquels le gouvernement s'efforce de répondre tout en préservant la stabilité macro-économique à travers une mobilisation des recettes budgétaires* », indique, une note d'information de ce Programme. On peut aussi lire sur la même note que « *La promotion d'un cadre attrayant pour les contrats de partenariat public-privé et le recours aux emprunts extérieurs et intérieurs dont les volumes sont*

rigoureusement contrôlés permettra de préserver la viabilité de la dette publique ».

Pour atteindre 50 milliards FCFA, montant de l'emprunt sollicité, le recouvrement se fera en deux phases au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) avec 25 milliards FCFA à couvrir courant ce mois de septembre. Les 25 milliards restants devraient l'être au mois de novembre prochain. S'agissant des intermédiaires agréés, les souscriptions en République du Congo se feront auprès des guichets du Crédit du Congo, une des banques de la Cémac agréée comme spécialiste en valeurs du trésor. En outre, les intérêts ou coupons élevés à 5,3% seront payés au bénéficiaire tous les ans. Cependant, le remboursement des capitaux se fera à la dernière année, soit septembre 2017 pour la première émission, et en novembre de la même année pour la seconde émission.

Rappelons que le Gabon est un pays à revenu intermédiaire. Au cours de ces cinq dernières années (2009-2013), sa croissance économique est restée soutenue grâce à la bonne tenue du secteur hors pétrole. Ses performances macro-économiques récentes sont imputables à la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissements publics et à d'importantes réformes de la gouvernance financière fiscale.

Lopelle Mboussa Gassia

ANNONCE LEGALE

**« Bois et Scierie du Congo » en sigle BSC
SOCIÉTÉ ANONYME avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000 de FCFA
Siège social sis à Brazzaville,
47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, République du Congo**

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du seize septembre deux mil quatorze, reçu par Maître Salomon LOUBOULA, notaire sis, au 1er étage de l'immeuble « Résidence de la plaine », place du marché de la plaine, Centre-ville, BP : 2927, Brazzaville, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Anonyme

Objet : L'exploitation forestière sous toutes ses formes, l'agrégage des bois, le débardage et le remorquage, le transport et la transformation industrielle des bois; La vente et le commerce des bois sous toutes ses formes, y compris à l'exportation ;

La participation par tout moyen et sous quelque forme que ce soit à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, y compris la prise d'intérêts et de participations dans toutes entreprises ou sociétés congolaises et étrangères
Dénomination : Bois et Scierie du Congo SA.

Siège social : 47 Avenue de la Base, Quar-

tier Batignolles, Brazzaville
Capital : Dix millions (10.000.000) de FCFA, divisés en mille (1000) actions d'une valeur de dix mille (10.000) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et toutes attribuées aux actionnaires.

Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation de la société au RCCM.

Administrateurs :
Monsieur CHNG PING TEONG, demeurant au n°47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville
Madame HAR MEI YEE, demeurant au n°47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville
Monsieur PRIME CHNG SERN LEE, demeurant au n°47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville

Le Conseil d'administration du 16 septembre 2014 a nommé, en qualité de Président Directeur Général, Monsieur CHNG PING TEONG, demeurant au n°47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville

Registre du commerce : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville le vingt octobre deux mil quatorze sous le n° CG/BZV/14/B5414.

La SCLOG s'allie à la société NOBA pour un recrutement des opérateurs polyvalents



Près de 700 candidats venus des différentes localités du Congo ont pris part, le 18 octobre à Brazzaville et à Pointe-Noire, au test de recrutement des opérateurs polyvalents organisé par la Société Commune de Logistiques (SCLOG) en partenariat avec la société NOBA spécialisée en conseil des entreprises dans le processus de recrutement.

Grâce à son implication dans ce processus de recrutement, la société NOBA veut ainsi aider les entreprises congolaises et d'ailleurs à disposer d'un personnel qualifié et répondant aux besoins réels du poste à pourvoir. Elle permet en outre, fort de son expertise, de favoriser les entreprises à mieux gérer ses ressources humaines.

Par ailleurs, intervenant dans quatre axes principaux qui sont le recrutement, la gestion administrative (édition de contrats, déclaration d'embauche), la gestion de la paie et le conseil, la société NOBA dispose des experts en ressources humaines et spécialistes du droit social. Elle propose à ces clients des solutions qui facilitent la gestion de leurs ressources humaines.

Avec une base des données faite de centaines de Curriculum Vitae de Congolais vivant au Congo et ailleurs, elle se fixe comme objectif l'excellence dans le traitement des demandes des entreprises.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Tous les acteurs, quels que soient leurs bords, sont à la fois amis de la presse, quand elle les adoube et ennemis féroces de la presse quand ils ont l'impression qu'elle ne va pas dans le même sens qu'eux. »

Prosper Farama, avocat des familles Sankara et Zongo, le faso.net, 21 octobre 2014

□ « Sans les citoyens, sans les élus locaux, sans les personnels territoriaux qui font vivre au quotidien les liens de proximité, aucune avancée démocratique ne pourra voir le jour. »

Patrick Le Hyaric, directeur de l'Humanité, le 21 Octobre, 2014

□ « Pour faire baisser la violence il faut négocier avec les narcotrafiquants. Ce qui revient à s'éloigner de l'État de droit. L'État ne doit pas négocier avec les groupes criminels mais les réprimer. »

Jean Rivelois, sociologue, chercheur à l'Institut de recherche et de développement (IRD) et spécialiste des cartels de drogue au Mexique, Jol Express, 21 octobre 2014

□ « Pour les communistes, la refondation des programmes doit se donner un double objectif: démocratiser l'appropriation des savoirs et construire une culture commune de haut niveau. »

Edgar Morin, sociologue et philosophe, Marine Roussillon, responsable au PCF et Denis Paget membre du Conseil supérieur des programmes Réforme des programmes scolaires, Humanité, 15 octobre 2014

□ « Nous devons avoir une administration de développement et non pas une administration de commandement et c'est important pour le changement de mentalités »

Macky Sall, président du Sénégal, Le Soleil du 20 octobre 2014

EXPROPRIATION

Les acquéreurs des terrains du site du complexe sportif de Kintelé contestent les listes du cadastre

Réunis le 19 octobre à Manianga, dans la banlieue nord de Brazzaville autour de leurs vendeurs de terrains et du comité de crise mis en place pour la circonstance, certains acquéreurs expropriés n'ayant pas trouvé leurs noms sur les listes ont rejeté le travail abattu par la commission de contrôle et de suivi mise en place par les autorités

« Nous avons été surpris par le fait que leurs noms ne figurent pas sur les listes affichées à la direction générale du cadastre. La commission de contrôle et de suivi a travaillé seulement avec quatre propriétaires

fut le cas lors des 3 millions FCFA d'allocation d'urgence octroyés aux populations touchées par le drame du 4 mars 2012. « Ce travail ne sera pas considéré parce que nous ne pouvons pas accepter cela. Ce ne sont pas les propriétaires fonciers qui ont faussé, nous avons nos bottins que nous avons remis au comité de crise pour qu'ils soient comparés avec les leurs. Ceci permettra de détecter la tricherie et d'écarter les irréguliers », a prévenu Dimitri Mayoulou. Au cas où l'administration s'obstinait de céder à leur revendication, les propriétaires fonciers entendent appeler les acquéreurs à reprendre



Les acquéreurs des terrains contestent les listes publiées/crédit photo Adiac

fonciers alors que nous sommes dix-neuf familles. Nous avons vendu des terrains aux gens, mais aujourd'hui, ces parcelles ont été occupées, nos clients ne se retrouvent pas », a indiqué Dimitri Mayoulou sous le feu de la pression des acquéreurs, demandant un dialogue avec l'administration afin de résoudre cette situation.

Selon ce propriétaire foncier, les quinze jours de réclamation accordés par l'administration ne sont pas suffisants parce que les quatre familles retenues n'avaient pas travaillé avec eux. « Ils nous ont affecté des quotas au téléphone dont 85 parcelles pour Joël Angoulou et 10 pour Dimitri Mayoulou alors que nous avons vendu plusieurs terrains. Sur la base des données du cadastre, les clients ont été recensés sur le terrain, nous avons les données au niveau du cadastre, donc il serait mieux de nous remettre le travail fait par le cadastre ou de refaire celui que la commission de contrôle et de suivi a envoyé à l'administration », a-t-il souhaité, exigeant un mois supplémentaire pour refaire le travail. Dans cette façon de faire, les propriétaires fonciers et les acquéreurs des terrains y voient une volonté de l'administration de vouloir augmenter le nombre des expropriés afin de faire sortir d'énormes sommes d'argent comme ce

leurs terrains pour ceux qui ne sont pas encore utilisés. C'est ainsi qu'ils sollicitent l'arbitrage du président de la République pour interpellier tous ceux qui ont fait le premier travail. En effet, selon les acquéreurs, plus de 3 000 personnes n'ont pas retrouvé leurs noms car l'administration n'en a reconnu que 4 000. « Nous souhaitons que l'enquête parcellaire faite par le cadastre soit considérée. Mais les Grands travaux avaient rejeté ce travail en disant qu'il y a eu des fictifs puisqu'il est arrivé jusqu'à 144 hectares. Donc, il fallait refaire le travail, malheureusement ils l'ont confié à la commission composée de la direction générale du cadastre et de quatre propriétaires fonciers pour priver les autres de leurs droits », a-t-il regretté. Rappelons que le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, dénonçait le 4 février, au cours de la cérémonie de lancement officiel des travaux de cette structure, l'activisme de certains compatriotes à développer les antivaleurs. Selon lui, les surfaces à exproprier, estimées à 144 hectares, étaient subitement passées à 172 hectares avec 700 parcelles de plus, soit une dépense supplémentaire de 2,800 milliards FCFA.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

OUESSO

Une modernisation mi-figue mi-raisin

La capitale de la Sangha, Ouesso, peut être fière d'avoir pris une longueur d'avance sur son développement comparée à plusieurs chefs-lieux. Même si ce tableau physique dissimule encore, comme la plupart des villes africaines, quelques contrariétés, Ouesso est une ville en devenir surtout avec la municipalisation annoncée dès 2015 et dont l'objectif est la construction d'infrastructures.

Si vous n'avez jamais été à Ouesso, vous serez surpris la première fois. Non par de gigantesques bâtiments qui surplombent la ville, ou les grosses carrosseries qui la traversent du nord au sud et de l'est à l'ouest, mais parce que vous jugerez positivement, sans doute, le zeste d'urbanisation que revêt cette ville d'environ 30 mille âmes. Il est certain d'attribuer cet essor du fait que la ville est une commune en pleine exercice depuis 1984. L'on pourrait aussi justifier ce développement par son rôle de centre administratif de l'une des principales régions du Congo, connue pour l'intense activité forestière qui s'y développe.

La ville a grandi en effet ! D'un seul arrondissement, elle est passée à deux, et bientôt trois avec son extension sur Mokeko situé à environ 15 km. L'avenue Marien N'Gouabi, principale artère de la ville, réhabilitée en 2011 et longue de 3100 mètres borde d'importantes institutions dont la Banque des États de l'Afrique centrale. Le luisant bâtiment, avec son architecture futuriste, qui fait face à une moderne station-service a précipité des constructions aussi modernes



une vue des artères de Ouesso

les unes que les autres. Ouesso peut faire un pied de nez à d'autres villes du pays, au regard de ses bâtisses de quatre à six étages qui abritent aussi bien des bureaux que de logements, mais aussi bien des échoppes, pharmacies, salons de beauté, agences de voyage et, surtout des banques et autres agences de transfert d'argent. C'est sur la même avenue, à quelques encablures de la rivière Sangha, que s'installent les principales administrations. La Préfecture, un vieux bâtiment sans clôture fusionné au Secrétariat général du département, la mairie aux allures d'anciennes villas coloniales attendent d'être remplacées par des constructions qui épousent l'air de la municipalisation. Un peu avant, c'est le contraste avec la police départementale qui bénéficie d'un bâtiment moderne face à l'hôpital de base, lui aussi vieillissant

mais le seul de la ville. À moins de 40 mètres de là se trouve logé le tribunal qui, selon des sources locales, squatte les vieux locaux de l'Office congolais du cacao (OCC).

Linéaire jusqu'au port en plein aménagement, l'avenue est aussi celle des banques. LCB, Crédit du Congo, Mucodec et plusieurs établissements de microfinance reconnaissables à leurs enseignes. Bientôt, elles compteront avec la BCH qui termine les travaux d'un immeuble R+1.

En attendant la municipalisation accélérée...

Au-delà des 12 km de voiries urbaines, plusieurs autres avenues non bitumées sont entretenues. Un accord entre la mairie et la CIB aurait permis l'assainissement de cette ville qui s'agrandit. Les habitants espèrent voir la ville propre, mieux

encore après les travaux d'envergure de municipalisation accélérée qui ajouteront 35 km de voiries urbaines à la ville.

Quoique les ruelles soient parfois argileuses ou remplies d'eau après des pluies successives, comme en cette période, les Ouessois et Ouessoises ne se soucient presque pas pour se déplacer. Les taxis aux couleurs marron et noir font rarement de caprices même après minuit. La course de taxi fixée à 500 FCFA lorsque le client est déposé à destination coûte 250 FCFA s'il reste sur une avenue. Mais, le hic c'est que le taxi peut prendre plusieurs clients au même moment et chacun paye sa course. Comme à Brazzaville ! Comme Sibiti, Ouesso a également sa Place rouge. Une espèce de carrefour culturel et politique, doté d'un hangar (tribune) destiné à accueillir des événements populaires. La journée, l'espace est envahi par les élèves notamment ceux de l'École catholique Saint Pierre Claver, située juste derrière.

Le soir, lorsque tous les chats sont gris, ici, s'affrontent bars, boîtes de nuit et petits barbecues en début de soirée, des activités favorisées par les réverbères qui s'allument dès 17 heures grâce à la centrale thermique de 4 mégawatt. En attendant le barrage de Liouesso avec ses 42 mégawatts et dont les travaux s'achèvent bientôt, Ouesso vit au rythme des délestages.

L'électricité est lancée à 17 heures et coupée à minuit. L'obscurité qui survient, édulcorée par quelques groupes électrogènes n'empêche pour-

tant pas les habitants de continuer de « vivre ». Dans quelques heures, Ouesso, comme plusieurs villes du pays assujettie au renouvellement des conseils municipaux, aura son nouveau maire. Des défis énormes l'attendront. La municipalisation accélérée ayant déjà jeté ses bases, avec quelques chantiers en surface à l'instar de l'hôpital général, il ne reste plus qu'à espérer une nouvelle croissance de la ville.

Les Ouessois espèrent voir émerger un nouveau marché moderne, un stade aux normes loin de leur petit centre « Ndjombo » en déliquescence avancée. S'il y a d'autres soucis pour les gens de cette ville, c'est la réalisation de routes de campagne pour drainer les produits vers le centre urbain. Les populations espèrent également une délocalisation du marché pour le situer à un endroit qui valoriserait la position de Ouesso, comme centre commercial d'autant plus que la ville est retenue comme Zone économique spéciale.

La ville des Sangha-Sangha, auxquels se sont ajoutés des Bakouélés et les Ndjem, des Pomos, des Bonguilis, tous originaires de la Sangha, est aussi un réservoir de bien d'autres ethnies voisines à savoir les Akouas, Mbokos, etc. Ouesso, à cause ou grâce à sa position géographique, compte plusieurs étrangers avec des Camerounais en tête. Ici, ils sont tenanciers ou gestionnaires de plusieurs bars et hôtels. Parfois ils se confondent, tellement les noms ont les mêmes résonances.

Quentin Loubou

ENVIRONNEMENT

Les riverains de la Tsiémé préoccupés par les risques d'inondation

Avec ce retour des pluies, les prévisions ne sont pas anodines pour certains habitants de Brazzaville, notamment ceux dont les parcelles sont situées le long de la rivière Tsiémé couvrant le territoire de la commune de Talangaï (6^e arrondissement) soumis actuellement au risque d'inondation.

« Nous avons reçu la visite des émissaires d'un député et d'un technicien de la mairie avant l'arrivée des pluies. Les promesses ont été faites, mais rien n'a été entrepris jusqu'à », raconte un habitant de la zone. Et d'ajouter : « Nous attendons du secours ».

La construction d'un projet équivalent à l'aménagement de la rivière Madoukou semble constituer une piste intéressante pour répondre à cet objectif. Au-delà des dispositions réglementaires propres à la gestion et à la prise en compte des risques, il appartient aux élus locaux, avec les services de l'État, de venir en aide à la population meurtrie. Car la montée des eaux de cette rivière n'est pas sans impact négatif sur la vie des riverains.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

Les États-Unis décidés à soutenir le tourisme congolais

L'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, a exprimé cette volonté lors de l'entretien qu'elle a eu avec le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba.

La diplomate américaine qui n'est pas venue en République du Congo pour le tourisme pense qu'il faut encourager les liens qui existent entre les deux pays, dans tous les secteurs. Il est question de voir aussi comment faire le suivi et appuyer des projets qu'ils ont en commun, surtout au sortir du sommet États-Unis/Afrique.

« Avec le ministre du Tourisme et de l'environnement, nous avons abordé plusieurs aspects, notamment comment accompagner les efforts du gouvernement à propos de l'environnement et aussi comment encourager le tourisme. » En effet, les États-Unis qui apportent beaucoup dans la gestion de l'environnement au Congo voudraient également le faire dans le domaine touristique. « Chez nous, on n'a pas de ministère du



La séance de travail entre le ministre du tourisme et l'ambassadrice des États-Unis au Congo

Tourisme. Mais cela ne nous a pas empêchés de parler du tourisme : la manière d'encourager les opérateurs dans ce domaine au Congo. Surtout qu'il y a beaucoup de centres nationaux, avec la faune et la flore. Quant au domaine de l'environnement, nous avons déjà une

coopération sur le plan régional. Il y a des conférences qui se tiennent sur l'environnement, sur des partenariats forestiers avec le Congo. Tout cela appuie les efforts du Congo à propos de l'environnement et du tourisme. »

Bruno Okokana

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les traitements de l'eau d'alimentation

Les traitements de l'eau d'alimentation sont fonction de la charge bactérienne et chimique originelle et aussi de la destination de l'eau traitée. Les divers traitements auxquels l'eau est soumise prennent en compte l'origine de l'eau, en faisant la distinction entre les eaux de surface, les eaux de puits et les eaux de source.

En effet, les premières sont souvent caractérisées par une charge élevée en micro-organismes et en matières organiques mais une faible teneur en sels minéraux ; les eaux de puits profonds, au contraire, sont pauvres en matières organiques, et souvent riches en sels minéraux.

Sur le plan strictement domestique, le traitement par la chaleur est assez facile à réaliser et s'avère économique. La chloration qui est la quantité de chlore mise dans l'eau pour sa désinfection présente également une solution adéquate.

Au niveau des structures de distribution, le problème de traitement de l'eau est beaucoup plus complexe car il s'agit de donner cette denrée à un nombre important de consommateurs. Faut-il rappeler que le traitement d'une eau brute dépend de sa qualité qui est fonction elle-même de son origine ? Pour ce faire, elle peut varier dans le temps et amener ainsi son traitement à être modulé en fonction de la variation observée de ses divers composants. Il peut arriver aussi que la pollution soit subite ou plus importante que d'ordinaire.

Le traitement classique et complet d'une eau s'effectue en plusieurs étapes dont certaines ne sont pas nécessaires aux eaux les plus propres. Si les eaux à traiter contiennent beaucoup de matières organiques ou encore de l'ammoniaque, du manganèse ou du fer, on procède à l'oxydation qui permet de faciliter l'étape suivante qui est la clarification. Pour cela on utilise un oxydant comme le chlore ou l'ozone. Lorsque l'eau a traversé les grilles qui retiennent ses matières les plus grosses, elle est envoyée dans des bassins de décantation. L'eau décantée est filtrée au moyen d'un substrat granulaire, le sable dans le cas d'espèce, pour arrêter les particules les plus fines.

Cette étape est facilitée après l'ajout d'un produit chimique utilisé comme coagulant qui permet à ces particules fines de pouvoir s'agglomérer. Ce procédé est la coagulation/floculation. Afin d'éliminer les micro-organismes pathogènes, en l'occurrence les bactéries et les virus, on applique une désinfection en utilisant comme désinfectant chimique le chlore ou l'ozone, ou encore des rayonnements ultraviolets. Souvent, pour protéger les canalisations de l'entartrage et de la corrosion, on corrige au besoin la dureté et l'acidité de l'eau traitée. D'autres traitements existent également à l'instar de la filtration stérilisante, mais ils s'avèrent plutôt laborieux.

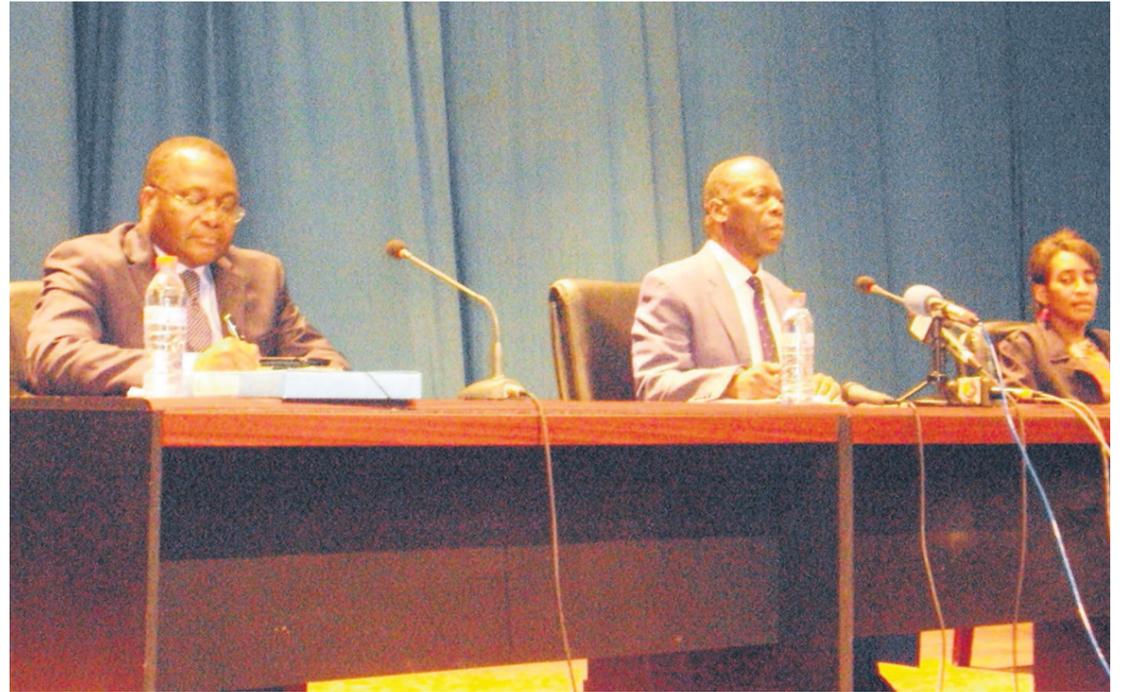
Enfin, il faut noter de nos jours que l'agriculture dite moderne qui utilise des engrais chimiques et des pesticides de tout genre, et l'industrie qui devient de plus en plus polluante, ce qui provoque une présence croissante de pesticides et de nitrates, certains traitements spécifiques sont appliqués comme le procédé d'adsorption au charbon actif qui permet d'éliminer aussi les hydrocarbures. Cela est primordial car la chaîne de traitement traditionnel ne suffit plus.

Par Ange Koukou,
Président de l'Association
pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo
(APIAC)

FORMATION EN MÉDECINE

706 étudiants congolais sélectionnés pour Cuba

Les 706 étudiants quittent le Congo le 26 octobre pour la Havane à Cuba. Le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, qui les a entretenus le 21 octobre au palais des Congrès, a précisé les attentes du gouvernement qui de son côté a pris l'engagement de s'acquitter de ses obligations.



François Ibovi entouré de Maydolts B. Sosa Hilton et Jean Philippe Gakosso/crédit photo Adiac

Parmi les 706 étudiants retenus, 671 dont 22 techniciens biomédicaux partiront pour le compte du ministère de la Santé et de la Population et 35 au nom de la force publique dans la perspective de la construction de l'hôpital des armées. Selon François Ibovi, la sélection des étudiants s'est faite en respectant les critères fixés : être en bonne santé ; avoir un baccalauréat D, C, E, F2, F3 de 2013 ou de 2014. « La sélection a été faite en respectant la diversité de notre pays, tous les départements y sont représentés. Pour nous, ce sont les meilleurs qui ont été sélectionnés », a précisé le ministre devant les bénéficiaires et leurs parents qui avaient pris d'assaut la salle des conférences internationales du palais des Congrès.

Que disent les accords entre le Congo et Cuba ?

Le ministre a souligné que le Congo doit assurer le paiement des frais d'études au ministère de la Santé publique de Cuba pour les services académiques contractés. Conformément à cet accord, le Congo veillera à ce que les étudiants reçoivent une aide financière en complément de la bourse pour faire face aux dépenses personnelles. « La formation sera payée par l'État congolais. La partie congolaise vous paiera mensuellement un trousseau (100 000 FCFA) qui vous permettra de gérer vos petits besoins. Vous avez les baccalauréats qu'il faut, mais vous devez avoir la volonté d'étudier dans ce sec-

teur et la détermination de servir votre pays », a poursuivi François Ibovi. S'adressant aux parents, le ministre de la Santé les a exhortés à accompagner les deux gouvernements à travers une collaboration franche. Il leur a également demandé de créer des conditions pour que les enfants étudient tranquillement et d'éviter l'envoi abusif de l'argent parce que cela pourrait les détourner de leur mission.

Quatre des 500 étudiants de la première vague de retour au pays

Abordant la situation des étudiants envoyés à Cuba l'année dernière, François Ibovi a indiqué que tout se passait de la meilleure des manières. Il a annoncé que quatre étudiants rentreront au pays, certains pour des cas de maladie. Concernant le retard de paiement du complément de la bourse que le Congo envoie chaque mois aux étudiants de la première vague, le ministre a reconnu qu'une erreur s'était glissée. L'argent qui devrait passer directement par l'ambassade du Congo avait été envoyé au ministère de la Santé publique de Cuba. « Le temps de corriger les écritures du virement bancaire, quelques semaines se sont écoulées, mais rassurez-vous la situation est déjà rentrée dans l'ordre puisque le reversement venait d'être fait à l'ambassade », a-t-il rassuré.

Des chiffres qui font réfléchir

D'après le ministre, le système de santé congolais accuse un grand déficit en

matière de ressources humaines. Actuellement, le pays ne dispose que de 514 médecins pour une population de plus de 4 millions d'habitants. Ce qui est loin des normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui exigent un médecin pour 10 mille habitants, un infirmier d'État, un assistant, une sage-femme pour 4 mille habitants.

Dans le cadre du fonctionnement normal d'un hôpital général, a-t-il rappelé, il ne faut pas moins de 100 médecins compris les généralistes. « Si vous regardez ces données, par rapport à notre pays, il n'y a que le CHU, en termes de ressources humaines, qui répond aux normes. Il compte actuellement 380 médecins, les autres hôpitaux disposent en moyenne parfois autour de 10 ou d'un seul médecin. Avec un seul médecin ou dix on ne peut pas faire un hôpital, il en faut plus. Il ne nous faut pas que des généralistes mais aussi des spécialistes », a martelé François Ibovi.

Espérant que ces efforts de formation vont se poursuivre en 2015 et 2016, il a rappelé que l'envoi des étudiants à Cuba s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la volonté du président de la République visant à doter le système sanitaire congolais non seulement d'infrastructures et d'équipements modernes, mais également de personnels formés en grande quantité et de haute facture.

Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM



25 OCTOBRE 2009 - 25 OCTOBRE 2014

Jour pour jour que notre cher père Maybe-Yoanet Koumbat-Koumbat a été porté en terre au cimetière familial de Panga (bangou) son village natal, rappelé à Dieu le 11 octobre 2009 à Pointe-Noire. En ce jour mémorable chargé de souvenirs, nous filles et fils de l'illustre disparu associons notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et aimé tout en sollicitant de tous une pensée pieuse pour sa mémoire.

Papa que ton âme repose en paix.
Nous ne t'oublierons jamais.
Tes enfants Koumbat-Koumbat

Le 15 septembre 2014 - 22 octobre 2014,
Cela fait un(1) mois déjà que notre grand-mère, mère, notre Dieu rappelait sa fille Mbôh Elise (Abôlabea) née vers 1912 et décédée le 15/9/2014 dont la durée de vie est de cent deux (102) ans. Michel Mbon, son fils remercie les familles d'Inkouélé, Owé, Inga et Etoro, petits fils, amis et connaissances qui ont ménagé aucun effort pour me soutenir financièrement, moralement et spirituellement lors de cette dure épreuve de la regrettée grand-mère, tante, mère et restera notre mère de toute notre vie. Que la terre te soit légère et que son âme repose en paix.



VATICAN

Le synode sur la famille s'est clôturé sur des questions ouvertes

En deux semaines d'âpres débats au Vatican, les évêques catholiques repartent chez eux, décidés de revenir sur les questions qui n'ont pas eu de consensus.

Ouverts le 5 octobre dernier, les travaux du synode extraordinaire des évêques catholiques sur le délicat thème de la famille, se sont achevés dimanche 19 au Vatican par une messe qui a été aussi celle de la béatification (étape vers la proclamation de la sainteté) du pape Paul VI. Mais deux semaines de débats intenses, parfois heurtés, ont laissé la sensation – aux médias occidentaux – d'une fracture entre au moins deux camps opposés à l'intérieur de l'Église catholique sur le thème de la famille, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être, ce qu'elle ne doit pas devenir.

La presse occidentale qui parle même de « reculade » de la part du pape François, annonciateur d'un vent nouveau dans la pratique pastorale, a tracé l'identikit d'évêques conservateurs face à d'autres progressistes. D'un côté, ceux qui s'en tiennent à la norme telle qu'incisée dans une doctrine catholique consolidée par plus de deux mille ans de pratique. Et de l'autre, les évêques appelant à dépoussiérer les sacristies et en faire tomber ce qui retient une majorité de plus en plus grande de se sentir à l'aise et accueillis avec leurs faiblesses humaines dans une Église dont ils continuent de vouloir

toujours faire partie.

Les théologiens ont parlé d'une confrontation au synode entre les partisans de la théologie dogmatique et les tenants de la théologie pastorale, essayant de parler au monde d'aujourd'hui avec les mots d'aujourd'hui et la réalité d'aujourd'hui. C'est pourquoi journalistes et commentateurs ont regretté une sorte de tiédeur dans le document final publié à l'issue des travaux au Vatican. Ou, à tout le moins, une sorte de déphasage persistant entre l'enthousiasme suscité par l'attitude du pape François qui avait recommandé des débats libres et la frilosité que dégage le document final, la « relatio syndodi ».

« Défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation »

À travers ce thème, il s'agissait pour les hauts-prélats réunis au cours de ce synode, de réfléchir à la situation de la famille aujourd'hui, ses souffrances et sa complexe réalité. Le tout devant déboucher sur des instructions pastorales dans une Église qui prendrait en compte et saurait parler à la réalité familiale d'aujourd'hui. Alors que l'Église continue de mouliner le langage d'une cellule « Église domestique » formée, et seulement, d'un homme et d'une femme mariés religieusement en vue d'avoir des enfants, la famille se présente sous la forme d'une majorité de cas de « rema-

riages » qui se font sans même la dissolution première du mariage religieux, et souvent aussi fondée sur le seul lien civil (devant le maire) quand cela est jugé nécessaire par les conjoints. Interdiction de rapports avant mariage ; interdiction de revenir sur la parole donnée en contractant le mariage ; interdiction des « mariages à l'essai » ; condamnation de l'avortement (« les enfants sont le don de Dieu », etc.) : l'Église se montre ferme sur les principes. Et elle affirme que le dogme lui-même, issu de la Bible qui renferme la Parole sacrée, lui en fait obligation. Dans les propos de Jésus, disent les évêques, nulle part il est encouragé une sorte « d'engagement light » lorsqu'il s'agit de l'union entre un homme et une femme.

Trois propositions ont fait blocage

Les différentes propositions surgies au synode ont fait l'objet d'un vote. Elles sont 72 au total. Mais trois d'entre elles n'ont pu faire l'objet d'un consensus parce que n'ayant pas atteint le quorum des deux tiers requis. Il s'est agi du chapitre concernant l'accès aux sacrements pour les divorcés remariés ; celui sur les homosexuels et leur place dans l'Église et, surtout, celui sur la définition même du mariage et son indissolubilité. Des intervenants ont fait valoir que si un assassin pouvait revenir en Église et prendre

sa communion après confession, il était injuste que des chrétiens ayant divorcé soient interdits à vie de s'approcher des autels. Les « conservateurs » ont rétorqué que si le péché était de tous les sacrements, lui, n'était une grâce que pour les seuls appelés. Tuer est un péché, divorcer c'est rompre un sacrement, ont-ils soutenu. Quant à l'homosexualité, l'unanimité s'est faite pour ne pas la considérer comme « une valeur » mais « un état » qui ne devrait pas justifier les attitudes de rejet et d'ostracisme. Ni, ont souligné quelques prélats, de revendication militante. Faut-il dès lors cesser de la considérer un « état de péché », un « désordre » comme l'affirme le catéchisme de l'Église ? Aucun accord ne s'est trouvé parmi les prélats sur cette question. Et cela d'autant que les prélats africains ont eux aussi donné de la voix, s'insurgeant qu'un thème comme celui-là, bien circonscrit à l'aire occidentale et ne faisant pas partie des préoccupations pastorales dans leurs diocèses respectifs, « accapare » autant l'attention. La presse a fait peu cas de leurs prises de position.

Pourtant celles-ci ne manquaient pas d'intérêt. Certaines suggèrent que la notion de la famille ne soit pas trop « européocentriste » ; qu'elle prenne aussi en compte effectivement les grands-parents comme le recommande le pape François.

Certains évêques ne se gênaient

pas non plus pour souligner qu'à aligner les interdits, l'Église risquait de passer à côté d'expériences appelant des réponses plus réfléchies. C'est le cas, ont souligné les Africains, de la polygamie faussement présentée comme étant exclusive à l'Afrique alors que la réalité des « concubinages » et des « amant-tes » est transversale à toutes les sociétés. Le temps est peut-être venu de faire entrer la parole de l'Église à l'intérieur de telles réalités qui, en Afrique, ont vu naître des enfants devenus ensuite des prêtres, des évêques ou des archevêques.

Au final, le pape a clôturé le synode en recommandant de la souplesse, un esprit d'ouverture dans le discernement. « Dieu n'a pas peur du changement. Laissons-nous gagner aux surprises de Dieu », a-t-il recommandé. Reprenant les propos de son prédécesseur Paul VI qu'il a béatifié en même temps qu'il clôturait le synode, le pape François a rappelé : « En observant attentivement les signes des temps, nous nous efforçons d'adapter les orientations et les méthodes aux besoins croissants de notre époque et à l'évolution de la société ». Des paroles qui annoncent un nécessaire esprit au deuxième synode sur la famille qui se tiendra en octobre prochain au Vatican en complément à celui de la semaine dernière.

Lucien Mpama



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)
- > Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer | HP | DELL | TOSHIBA | Microsoft | APC | iPad | SAMSUNG | SONY | lenovo | Genius | FUJITSU

MALI

Nkosazana Dlamini-Zuma soutient la médiation algérienne dans le dialogue inter-malien

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, se félicite de la reprise à Alger, de la dernière phase des pourparlers inclusifs de paix inter-maliens, indique un communiqué de l'organisation continentale.

Nkosazana Dlamini-Zuma a renouvelé son « appréciation à l'Algérie, chef de file de la médiation, ainsi qu'aux autres membres de l'Équipe de Médiation, pour leur engagement en faveur d'une solution pacifique et rapide à la crise qui affecte le nord du Mali ». Elle a aussi souligné « l'importance que revêt la mobilisation d'un soutien international renforcé et coordonné aux efforts de la médiation, en vue d'un règlement durable de la crise malienne, dans le cadre plus large de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Sahel ».

Rappelant les résultats significatifs déjà enregistrés dans le cadre du Processus d'Alger, notamment la signature, le 24 juillet 2014, d'une Feuille de route et d'une Déclaration de cessation des hostilités, la présidente de la Commission en a profité pour exhorter les parties maliennes, à savoir le gouvernement et les différents mouvements armés, « à faire preuve d'un esprit de compromis requis pour faire aboutir les efforts de paix dans les délais les plus brefs possibles ». Pour Nkosazana Dlamini-Zuma, cette manière de faire permettra à coup sûr « l'émergence d'un Mali réconcilié avec lui-même, uni et riche de sa diversité ». Elle a par ailleurs noté avec satisfaction l'engagement des parties à fonder toute solution à la crise actuelle sur le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que de

la forme laïque et républicaine de l'État.

Les pourparlers de paix entre le gouvernement et les groupes armés du nord Mali se déroulent avec le soutien de la médiation conduite par l'Algérie et comprenant les pays de la région (Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad), ainsi que l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI).

En attendant les conclusions de ce dialogue, et face au danger que représentent les groupes terroristes qui commencent à nouveau à sévir au Mali, la communauté internationale qui fait office de médiateur dans ces négociations insiste sur la nécessité de trouver un accord dans les meilleurs délais. Ce qui paraît peu probable en raison des positions défendues par Bamako et les groupes armés.

Devant cette situation, le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous, qui estime que les choses sont plus complexes à Alger, a demandé récemment au gouvernement malien et aux groupes armés de mettre les intérêts de la nation avant les leurs en vue de favoriser le retour à la paix au Mali, un pays déjà meurtri par de violences armées.

Rappelons que depuis la reconquête militaire du nord et le retour à l'ordre constitutionnel, le Mali tente de retrouver en vain son unité. En effet, en dépit de la volonté affichée par les autorités actuelles du pays, la sécurisation du nord Mali pose toujours problème d'autant que plusieurs groupes armés continuent à agir de façon sporadique dans la région, notamment à Kidal.

Nestor N'Gampoula

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE

AVEC WARID PROTECT

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID

Passer à l'action



A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

DÈS LE 24 OCTOBRE SEULEMENT SUR **CANALSAT**

La fin du journal ? informer et s'informer, du papier au numérique

Jean-Paul Pigasse a pris part, lundi 20 octobre à l'institut Goethe à Paris, à une conférence sur l'avenir de la presse à l'ère numérique organisée par le Forum des instituts culturels étrangers à Paris (Ficeps) et l'association Procultura, think tank consacré aux politiques culturelles publiques. La conférence qui intervient dans un cycle de regards croisés sur l'articulation entre la presse écrite et la presse numérique avait pour thème « La fin du journal ? Informer et s'informer, du papier au numérique »

Jean-Paul Pigasse, directeur de la publication des Dépêches de Brazzaville, a présenté son point de vue de patron de presse africain, sur la crise que traverse la presse quotidienne française bousculée par l'irruption du numérique. Jean-Paul Pigasse connaît bien la presse française pour avoir dirigé notamment les journaux les Echos et l'Express. Le patron des Dépêches de Brazzaville a offert une vision optimiste de la transition numérique à la

quelle est confrontée l'ensemble de la presse mondiale. Selon lui, cette crise qui frappe plus durement la presse française était « annoncée et inévitable » et a débuté avant Internet. Mais pour Jean-Paul Pigasse si Internet a conduit dans un premier temps à une crise de la presse quotidienne, il permet avant tout l'ouverture des journaux à de nouveaux marchés grâce à une diffusion à l'échelle mondiale et non locale. Il y aurait ainsi selon le patron de presse congolais un énorme marché pour la presse française notamment en Afrique. Les intervenants européens affichaient moins d'optimisme au regard de la transition numérique. Au Portugal, Afonso Camoes, ex-président de l'agence de presse nationale, en passe de reprendre le deuxième titre de presse du pays, décrit un univers où le nombre de titres a été divisé par deux et où les chiffres de diffusion des journaux rescapés de cette hécatombe se sont effondrés en trente ans. Selon Afonso Camoes la presse est confrontée à un triple paradoxe

: il y a beaucoup de production d'information, beaucoup de consommateurs d'information, beaucoup de plateformes pour distribuer l'information mais l'industrie des médias est menacée et de nombreux journaux ferment. Pour lui, les marques du journalisme demeurent cependant des gages de confiance et de crédibilité pour les lecteurs. Pour Philippe Kieffer, journaliste et co-auteur du documentaire Presse : vers un monde sans papier, diffusé sur la chaîne franco-allemande Arte, la crise de la presse est importante pour la démocratie, la sauvegarde d'un pan de l'économie et du monde de la publicité. Selon le journaliste, l'information, devenue surabondante, n'a presque plus de valeur marchande, les lecteurs ayant de surcroît pris l'habitude que l'accès à l'information soit gratuit. En France, les baisses des ventes sont également très importantes, la plupart des grands titres de la presse quotidienne nationale ne tirant plus qu'à environ 50.000 exemplaires par jour. D'année en année, les lecteurs

disent avoir moins d'intérêt pour les journaux et moins de confiance dans les journalistes. La multiplication des canaux d'information : avec l'apparition des chaînes d'information en continu, des radios d'information et des journaux gratuits a conduit à une augmentation de l'audience mais pas des recettes publicitaires, les annonceurs ne s'étant pas reporté du papier vers le web. Les subventions publiques qui représentent 10 à 20 % du chiffre d'affaire des journaux français sont devenues indispensables à leur survie. Pour Thomas Hanke, correspondant à Paris d'un journal allemand, les journaux peuvent survivre s'ils s'orientent vers l'opinion et le commentaire car l'information brute a perdu énormément de sa valeur. Selon Vincent Peyrègne, directeur général de l'association mondiale des journaux et éditeurs de médias de l'information, la presse pour survivre économiquement doit réfléchir au développement de revenus disruptifs numériques tels que la vente du comportement des

lecteurs de leurs sites internet aux annonceurs (PIMS). En effet selon lui, les lecteurs n'ont jamais payé l'information dont les coûts étaient supportés par les publicitaires. Mais la multiplication des acteurs de l'information a conduit à une fragmentation du marché pour des recettes amoindries puisque 7 dollars de publicité sur support papier se traduisent par 1 dollar de recettes publicitaires sur internet. Arnette Thoraval, présidente de l'Open Internet Project, a fait part du combat de son association contre la domination des plateformes américaines très puissantes, telles que Google sur internet. En effet si une information n'est pas bien référencée dans ce moteur de recherche utilisé par 90% des internautes, votre information peut n'être visible pour personne. L'Open internet project se bat pour que ce moteur de recherche hyper dominant soit considéré comme un bien commun et non un enjeu commercial.

Rose-Marie Bouboutou

L'Afrique en bref...

Pétrole : l'Angola pourrait supplanter le Nigeria en 2016

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié, lundi, un rapport affirmant que l'Angola devrait prendre la place du Nigeria comme premier producteur de pétrole du continent africain en 2016 et conserver cette position jusqu'à la mi-2020. « Si cela arrive, ce sera principalement en raison de l'instabilité qui règne au Nigeria, tant sur le plan politique, avec les vols de pétrole, qu'institutionnel avec l'adoption d'une nouvelle loi dans le secteur. Et si c'est le cas, cette situation ne devrait pas durer longtemps car les capacités de production et les réserves nigérianes sont supérieures à celles de l'Angola », a expliqué José de Oliveira, spécialiste des questions pétrolières en Angola. Une opinion explique que l'Angola pourra supplanter le Nigeria à un moment donné mais n'atteindra pas la barre symbolique des deux millions de barils de pétrole produits par jour. En 2008, l'Angola avait temporairement détrôné le Nigeria comme premier producteur d'or noir du continent à cause de l'instabilité politique dans le Delta du Niger, une situation qui ne s'est pas reproduite depuis.

Côte d'Ivoire : le doute plane sur la date du procès de Simone Gbagbo

Pour des raisons de procédure, le procès des personnalités pro-Gbagbo, parmi lesquelles l'ancienne Première dame Simone Gbagbo, censé s'ouvrir le 22 octobre a été annulé. Sur les 89 personnes initialement poursuivies, cinq ont bénéficié d'un non-lieu et une est décédée durant son incarcération. L'un des avocats de la défense a déclaré que le procès ne pouvait pas débuter avant deux semaines faute de procédure. Surnommée la Dame de fer, Simone Gbagbo, 65 ans, est accusée par la Cour pénale internationale (CPI) de « crimes contre l'humanité » commis durant la crise postélectorale de 2010-2011 et par la justice ivoirienne de « génocide ». Toutefois, les crimes de sang ne seront pas couverts par le procès à venir, strictement consacré aux faits d'atteinte à la défense nationale ou encore d'attentat ou complot contre l'autorité de l'État.

Afrique de l'Ouest : mille patients guéris d'Ébola

Médecins sans frontières a annoncé le 22 octobre le millième survivant d'Ébola. Cette information qui permet de redonner espoir ne fait pas oublier le carnage qui se poursuit dans certaines régions au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone. James Kollie, Libérien, dix-huit ans, est le 1000^e malade à sortir guéri en Afrique de l'Ouest. Il avait contracté le virus Ébola et vient d'en être déclaré guéri. L'ONG Médecins sans frontières, en première ligne dans la lutte contre l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest, s'est ainsi félicité que le millième survivant de cette maladie était sorti de ses centres de traitement.

À Madrid, l'Espagnole Teresa Romero, première personne contaminée par le virus Ébola hors d'Afrique, a également été déclarée guérie, selon les résultats des tests définitifs.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

« Je ne serai pas candidate », a déclaré Catherine Samba-Panza

Le discours sur l'Etat de la nation de la présidente de transition centrafricaine, était très attendu ce mercredi 22. Devant le parlement, Catherine Samba Panza s'est exprimé sur les récents événements qui ont secoué surtout Bangui. Elle a déclaré solennellement qu'elle ne sera pas candidate aux prochaines élections prévues en 2015. Seulement, elle n'a dit aucun mot sujet de la polémique du don angolais.

« J'ai déjà indiqué clairement en de nombreuses circonstances, que je ne serai pas candidate à l'élection présidentielle et soyez assurés que je tiendrai cet engagement. L'Autorité Nationale des Elections (ANE), institution autonome de l'organisation des élections, devra sans tarder soumettre un chronogramme précis et détaillé à l'ensemble des parties prenantes », a déclaré Catherine Samba Panza dans son discours.

La présidente de transition a tout de même indiqué que l'on doit s'assurer que les prochaines élections se tiennent dans des meilleures conditions. « Allons-y le plus rapidement possible, tout en nous entourant de toutes les précautions qu'elles requièrent afin celles-ci soient véritablement libres, transparentes et crédibles. Nos partenaires qui nous accompagnent sont invités à déployer toute l'expertise dont a besoin l'Autorité Nationale des Elections pour que ce défi soit relevé à l'échéance prévue par notre Charte Constitutionnelle de Transition », a-t-elle ajouté.

La présidente Samba Panza a également insisté sur le problème de sécurité. Pour Catherine, les Anti-Balaka et la Seleka sont responsables du mal centrafricain. « Ce plan de déstabilisation dont le point culminant a consisté en des actes de grand banditisme et de grande criminalité ont engendré de lourdes pertes en vies humaines, tant dans la population civile que dans les rangs des forces internationales de maintien de la paix. J'en appelle à la cessation immédiate des violences sur les populations et au respect sans condition de l'accord de cessation des hostilités Brazzaville du 23 juillet 2014 dont Anti-Balaka et Seleka sont signataires. », indique Catherine Samba Panza. En soulignant qu'il existe de la main invisible derrière la crise que la Centrafrique connaît en ce moment : « Manifestement, ces ef-

forts ne sont pas de nature à plaire à ceux qui veulent maintenir la République Centrafricaine dans un cycle infernal de violences, pour des intérêts égoïstes. Le grand banditisme qui s'est installé dans le pays sous le couvert de rébellions armées a en effet son terreau dans le commerce illégitime des armes et des richesses naturelles comme le diamant, l'or et l'ivoire ».

Catherine Samba Panza a promis la fin de l'impunité, selon elle est la cause de la poursuite des violences dans le pays. « Je demande à tous les magistrats d'enregistrer toutes les plaintes des Centrafricaines et Centrafricains victimes des diverses crises et de rendre justice très rapidement en lien avec la composante internationale venue renforcer l'action judiciaire dans notre pays. Pour compléter la justice interne, j'ai déjà saisi la Cour Pénale Internationale pour juger les crimes les plus graves perpétrés contre la sécurité intérieure et extérieure de la RCA et de son peuple. Des enquêtes sont ouvertes. Je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informés de l'évolution de la justice dans notre pays », a-t-elle martelé. À propos du dialogue national tant attendu, la présidente annonce qu'elle mettra ici peu cadre de concertation à Bangui et dans toutes les préfectures du pays, avec assistance ponctuelle des partenaires étrangers. « Je l'ai dit dans ma profession de foi, notre pays ne pourra pas se construire dans la confrontation et la violence. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous concerter, de palabrer pour trouver des consensus acceptables en mesure de garantir l'intérêt général de tous les Centrafricains. Une fois trouvés, ces consensus doivent être respectés. ». Elle a ajouté : « Parmi les attentes prioritaires exprimées figurent la réhabilitation des FACA, leur implication aux côtés des Forces internationales pour la sécurisation du pays, l'engagement des poursuites judiciaires contre les auteurs de troubles dans le pays ainsi que la restauration d'un dialogue constructif et concerté entre les institutions de la transition et la classe politique, indispensable au retour de la confiance. », a la présidente CSP conclu.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

EXPULSION DE SCOTT CAMPBELL

Le gouvernement sous pression internationale

Entretemps, le Conseil de sécurité de l'ONU « étudie d'éventuelles mesures », a indiqué Ban-Ki-moon sans toutefois les détailler.

L'étau se resserre de plus en plus sur le gouvernement congolais depuis l'expulsion du chef du Bureau des droits de l'homme des Nations unies en RDC. Des réactions fusent de partout et vont presque toutes dans le sens de condamner cette mesure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Si en interne, les associations des droits de l'homme ont érigé un front commun pour contraindre le gouvernement à revenir sur sa décision, la même tendance est aussi observée à l'extérieur faisant même craindre un isolement diplomatique de la RDC.

Après que les États-Unis d'Amérique aient exprimé leur profonde préoccupation face à la tournure prise dans cette affaire tout en exigeant une reconsidération de la décision de Kinshasa, le secrétaire général de l'ONU a réitéré le mardi dernier la même demande. Le gouvernement, de l'avis de Ban Ki-moon, devrait revenir sur sa décision et surtout arrêter de menacer les autres membres du BCNUDH opérant à Kinshasa. Bien plus, le gouvernement est prié de prendre des mesures urgentes pour sécuriser le personnel de cette structure onusienne restée sur place faisant l'objet de menaces sérieuses. Pour le secrétaire général de l'ONU, le BCNUDH avait promu le respect des droits de l'homme « qui sont absolument essentiels pour une paix à long terme et la stabilité de la RDC ». Cette lecture, le patron de la Monusco qui a également condamné la décision du gouvernement, l'avait aussi faite. Martin

Kobler avait, en effet, déclaré « prendre l'entière responsabilité des conclusions et recommandations du rapport élaboré par Scott Campbell ». Tout en déplorant la situation, l'Union européenne pour sa part, avait émis l'espoir de voir les autorités congolaises conduire des enquêtes approfondies lesquelles pourraient être suivies d'effet pour que justice soit faite. Entretemps, la France a tiré la sonnette d'alarme sur le fait que cette situation risque de « porter atteinte à la crédibilité des efforts entrepris pour améliorer la situation des droits de l'Homme en RDC » tout en demandant au gouvernement congolais de respecter ses engagements dans ce domaine.

Même son de cloche du côté de la Belgique qui, par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères, s'est dite préoccupée par cette situation invitant à une reconsidération de la mesure prise à l'encontre du cadre onusien. Le Haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme a sévèrement critiqué la décision du gouvernement la jugeant d'inacceptable. Face à cette série de réactions quasi identiques, le gouvernement est plus que jamais acculé à revoir sa décision, lui qui il y a peu, venait de décréter l'incriminé comme persona non grata sur son territoire.

Certains esprits craignant que tout cela ne débouche sur des sanctions au niveau de la communauté internationale d'autant plus que Ban Ki-moon a révélé que le Conseil de sécurité de l'ONU étudiait « d'éventuelles mesures » pour régler cette situation sans toutefois les détailler. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SANTÉ

Le centre de formation Ebola en RDC déjà fonctionnel

Après avoir lancé la formation de formateurs pour la gestion des épidémies telles que Ebola, le ministère de la Santé publique est à la recherche des experts congolais qui vont devoir se rendre en Afrique de l'ouest précisément en Sierra-Leone, Guinée et au Liberia pour renforcer la lutte contre la maladie à virus Ebola qui a fait pour ces trois pays plus de quatre mille morts, selon l'OMS.

Ces activités prouvent à suffisance que le centre de formation Ebola tel qu'annoncé par le chef de l'État, Joseph Kabila à la tribune de l'ONU est déjà fonctionnel. Après la formation des formateurs qui sera clôturée le vendredi prochain au siège de l'Unicef, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a lancé hier l'opération de recrutement des 12 catégories d'experts congolais. Il s'agit des internistes, logisticiens, pharmaciens, data managers, ingénieurs, psychologues, infirmiers, ingénieurs sanitaires (hygiénistes), des biologistes (techniciens de laboratoire), épidémiologistes, anthropologues, communicologues. Le recrutement de ces spécialistes est confié à l'agence Sifia Afia service situé sur l'avenue Massamba n° 10213 au quartier Basoko en face de l'ONG Medecins sans frontières dans la commune de Ngaliema ou encore au n° 146 croisement des avenues Wangata-Nianza, dans la commune de Kinshasa.

À en entendre le Dr Félix Kabange Num-

bi qui s'est entretenu avec la délégation de cette agence conduite par son chef de mission, Nicolas Kabanga, ce recrutement se fera selon un programme donné en commençant par le dépôt des candidatures ensuite le test, la publication des résultats et la formation proprement dite. Au fur et à mesure que nous allons faire le recrutement, indique le Dr Félix Kabange Numbi, les 90 premiers bons dossiers vont être sélectionnés et publiés déjà le vendredi soir, ensuite sera organisée la première formation accélérée de 3 jours. 2ème liste de ceux qui seront retenus sera publiée au plus tard le 2 novembre.

Ceux qui vont déposer leurs candidatures, selon un modèle type de formulaire téléchargé sur le site www.sasrecrutement.com, passeront un test écrit et psychotechnique. Quant à la formation proprement dite, le Dr Félix Kabange Numbi souligne qu'il s'agira de former chaque fois 10 équipes de 30 et ceux qui vont réussir au test ou plutôt ceux qui ont de cv types, seront automatiquement admis à l'interview.

Par contre, ceux qui seront dans la phase intermédiaire, dès la publication des résultats seront soumis au test psychotechnique et écrit. À partir du 29 au 1er novembre, il y aura des interviews pour les autres et au plus tard le 2 novembre, on aura tous les résultats et la formation commencera le 3 novembre pour la cohorte de 300 premiers candidats.

Aline Nzuzi

PAIE DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

L'ACB évite la grogne sociale

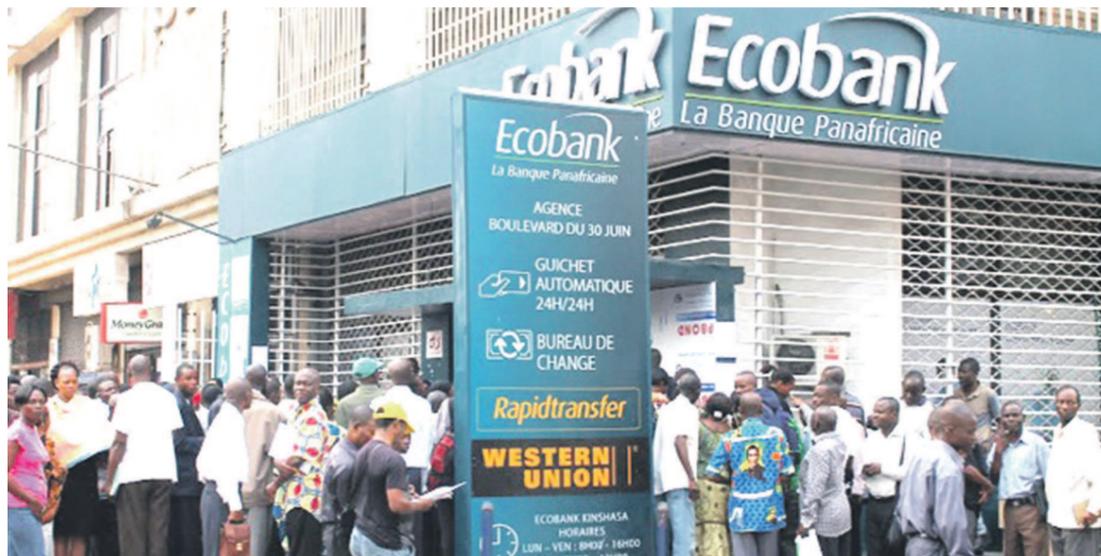
Les banques redémarrent les opérations, affirmant avoir trouvé un modus vivendi avec le gouvernement de la République sur la rémunération de leurs prestations.

Après un arrêt annoncé le 18 octobre, l'Association congolaise des banques (ACB) a affirmé, la réouverture, le 22 octobre, de ses guichets pour les opérations de paie de salaire des agents et fonctionnaires de l'Etat, évitant ainsi une grogne sociale qui se profilait déjà à l'horizon. Dans un message adressé aux intéressés, l'ACB a noté qu'elle s'est accordée avec le Gouvernement, à l'occasion d'une séance de travail avec le Premier ministre en date du 20 octobre, notamment sur les modalités de réduction des arriérés de facturation et sur un mécanisme de paiement régulier de la rétribution des banques, dans le processus de la paie des Agents et Fonctionnaires de l'Etat. Des sources notent, par ailleurs, que le gouvernement a payé trois mois de prestation sur les dix mois qu'il doit à ces banques.

Dans la recherche des voies de sortie de ce qui paraissait déjà comme une crise, l'ACB se serait réunie en comité de direction ex-

traordinaire qui lui a permis de décider de la reprise des opérations de la paie à partir du 22 Octobre. Les banques ne sont pas rémunérées depuis janvier 2014. Justifiant cet arrêt des opérations de paie, l'ACB avait, en effet, noté le non-paiement par le gouvernement, des prestations des ses membres, les banques commises à ces opérations. Selon cette association, la paie d'octobre 2014 n'avait pas encore démarré car les banques n'étaient plus en mesure d'assumer le coût important que représente la logistique d'une paie apaisée et de proximité sur toute l'étendue du territoire national car, n'ayant pas été rémunérées pour leurs prestations depuis janvier 2014.

La situation a déjà commencé à créer la grogne chez les bénéficiaires. Le porte-parole des syndicats indépendants de l'administration publique, Rachidi Kayombo, déplorant cette situation, a dit : « Nous, nous avions déjà signé un protocole d'accord avec le gouvernement pour payer au plus tard le 17, à Kinshasa. Nous constatons tous que le gouvernement n'est pas à mesure d'honorer ses engagements ». Il a, par ailleurs, promis d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de l'assem-



Des agents et fonctionnaires de l'État attendant la paie du mois devant une banque à Kinshasa. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

blée générale de sa corporation. C'est cette réunion qui, selon lui, devrait décider du comportement à adopter vis à vis de cette situation.

De leur côté, les responsables des syndicats de l'EPSP ont réagi à la note de l'ACB sur l'arrêt des opérations. Ils ont, en effet, fait constater que les agents et fonctionnaires de l'Etat sont des clients de ces banques, au même titre que tout autre client, car il leur est retenu régulièrement les frais de tenue des comptes. À en croire ces syndicats, ils ne

peuvent, par conséquent et en aucun cas, subir les conséquences d'un contentieux qui existerait entre le gouvernement de la République et l'ACB. Ces syndicalistes ont aussi considéré que « les banques membres de l'ACB se comportent exactement comme des caisses ou des tontines, foulant même aux pieds les fondamentaux d'une banque ».

Ce litige s'ajoute à des réclamations des agents et fonctionnaires de l'Etat dont certains trouvaient injustifiée la retenue dans leur salaire, des frais de tenue de

compte, étant donné que ces comptes leur ont été imposés par le gouvernement et n'auraient pas d'autres utilités que de servir de voie de paie.

« Le compte pouvait être bénéfique pour moi que si je pouvais y garder quelque chose de mon salaire. La modicité de ce que l'Etat me paye m'oblige à tout retirer à la fois dès que le compte est fourni. Ce compte ne sert donc pas à l'épargne. Il n'est donc bénéfique qu'à l'Etat et non à moi », a soutenu un enseignant.

Lucien Dianzenza

FMI - AFRIQUE

L'économie africaine face à son pire ennemi

Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé le recul de la croissance de 5,5% à 5% au cours de l'année 2014 à cause des retombées néfastes de l'épidémie d'Ebola et de la situation d'instabilité dans plusieurs pays de la région.

Les prévisions actualisées du FMI datant du 20 octobre 2014 ont annoncé une croissance en baisse dans une région qui a affiché une bonne santé économique depuis plusieurs années. Six mois après, le FMI s'est vu ainsi contraint de contredire ses dernières prévisions de 5,5% de croissance au cours de cette année. Dans sa dernière déclaration, l'Institution de Bretton Woods emprunte un ton plus grave. En effet, le 7 octobre dernier, juste quelques semaines auparavant, le FMI avait parlé « d'une croissance robuste cette année en Afrique malgré de multiples menaces, dont l'épidémie d'Ebola et l'explosion des dépenses publiques ». Toutefois, il avait exprimé des préoccupations sur les retombées néfastes du virus d'Ebola sur les trois économies africaines affectées. Désormais, dans sa dernière déclaration, cette « préoccupation » s'exprime en chiffres, et l'institution craint plus que tout la progression de l'épidémie d'Ebola dans la région et ses conséquences terribles.

Tout se jouerait donc dans la durée. Si l'épidémie d'Ebola se prolonge et se propage dans la région, elle entraînera finalement des graves répercussions sur les économies. Le FMI cite des secteurs aussi stratégiques que le commerce et le tourisme. Pire, le plus grand danger est l'effritement de la confiance des investisseurs potentiels. L'institution financière internationale s'inquiète du risque réel de détérioration des comptes budgétaires dans les pays les plus sévèrement touchés, en l'occurrence la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. En RDC, en dehors du cas isolé d'un pays d'Afrique centrale ayant refusé d'accorder

le visa d'entrée à des nationaux, l'on fait état d'une terrible nouvelle pour le pays. Il s'agit de l'abandon des travaux de la deuxième ligne électrique Inga-Kinshasa pour cause d'Ebola par les techniciens indiens. La menace est prise très au sérieux. Mais il y a un espoir qui se dessine avec la confirmation de la fin de l'épidémie au Nigéria après 42 jours, soit deux fois 21 jours représentant la durée maximale d'incubation du virus depuis la confirmation du dernier cas. Les acteurs de terrain se disent optimistes sur la mobilisation internationale pour stopper l'épidémie. Au total, il y a eu huit morts sur 20 victimes dans un pays de 170 millions d'habitants où l'on craignait forcément le pire. C'est la conséquence d'une réaction rapide et efficace des autorités.

Du côté congolais, l'on affûte les armes. Augustin Matata, le Premier ministre, a évoqué les nombreuses mesures arrêtées pour y faire face, notamment la dotation des structures du secteur de Djera où s'est déclaré le virus en médicaments essentiels. Des efforts ne sont pas ménagés non plus pour assurer la prise en charge psycho-sociale des personnes infectées et affectées. Au-delà, le pays s'investit également dans le renforcement des capacités des prestataires locaux sur l'ensemble du territoire de Boende, dans la province de l'Équateur. Entretemps, les moyens continueront à être mobilisés conséquemment pour contrer la maladie à virus Ebola en RDC qui a causé la mort de plus de trente personnes. Par contre, le gouvernement n'a pas revu à la baisse ses prévisions de croissance économique tirée essentiellement par les mines, le commerce de gros et de détail, les bâtiments et les travaux publics ainsi que l'agriculture. Sur base des réalisations au premier semestre 2014, le taux de croissance est estimé à 8,7% contre 8,5% à fin 2013.

Laurent Essolomwa

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Liberté provisoire pour quatre proches de Jean-Pierre Bemba

Le juge a estimé que la libération des quatre suspects était nécessaire pour éviter que la durée de la détention provisoire devienne disproportionnée.



Fidèle Babala, un des bénéficiaires de la liberté provisoire

Nouvel épisode dans l'affaire Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) contre Jean-Pierre Bemba avec la liberté provisoire accordée mardi à quatre proches de l'ex vice-président de la RDC. Il s'agit de Me Aimé Kilolo, principal avocat de Jean-Pierre Bemba et de Jean-Jacques Mangenda, un membre de l'équipe de défense. Mais aussi du secrétaire général adjoint du MLC Fidèle Babala et du témoin Narcisse Arido. Arrêtées entre décembre 2013 et mars 2014, les quatre personnalités doivent leur liberté provisoire au juge unique de la Chambre préliminaire II de la Cour Cuno Tarfusser. Ce dernier, après avoir réexaminé de sa propre initiative leur détention dans cette affaire, a pris ses responsabilités pour ordonner leur libération. La principale raison évoquée, selon le communiqué de la CPI, est d'éviter que la durée

de la détention de ces prévenus devienne disproportionnée.

Liberté ne signifie pas innocence

Toutefois, précise la CPI, la liberté provisoire accordée aux quatre hommes ne signifie pas leur innocence étant entendu que les griefs à leur charge, à savoir la subornation de témoins et fausses déclarations, restent toujours pendants. Il est à noter qu'en cas de culpabilité, la Cour pourrait décider d'une peine d'emprisonnement ne dépassant pas cinq ans, ou d'une amende, ou des deux à la fois. La prochaine étape dans cette affaire, à en croire des sources proches de la CPI, consisterait pour les juges, à rendre par écrit la confirmation ou non des charges retenues contre les quatre incriminés pour que l'on puisse parler éventuellement d'un procès. Toutefois, le procureur de la CPI qui poursuit les quatre suspects accusés, à tort ou à raison, d'avoir fabriqué des faux témoignages pour empêcher l'administration correcte de la justice, a le droit d'interjeter appel de la décision du juge Cuno Tarfusser.

Qu'à cela ne tienne ! Les quatre bénéficiaires de la liberté provisoire ont cependant l'avantage de pouvoir se rendre dans les États qu'ils ont sollicités par rapport à leur requête, en l'occurrence, la RDC, la Belgique, la France et le Royaume uni. Bien avant, ils sont astreints à faire un acte d'engagement par écrit de leur disponibilité à se présenter devant la Cour chaque fois que celle-ci le leur demandera. La comparution des quatre incriminés qui, pour l'heure, est loin d'être une préoccupation, se fera quand cela sera requis, précise une source proche de la CPI.

Quant à Jean-Pierre Bemba, poursuivi dans le cadre de l'affaire principale liée aux allégations de crimes qu'auraient commis ses troupes en Centrafrique entre 2002 et 2003, il continuera à rester en prison jusqu'au dénouement de son procès.

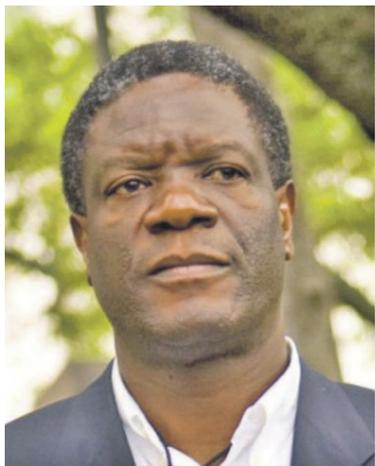
Alain Diasso

DISTINCTION

Le prix Sakharov 2014 attribué au gynécologue Denis Mukwege

Le gynécologue congolais Denis Mukwege vient d'ajouter une nouvelle distinction à sa riche et fulgurante carrière de médecin.

Après le prix Olof-Palme, celui des droits de l'homme des Nations unies ainsi que le Prix international du Roi-Baudouin pour le développement, il vient de se voir décerner le prix Sakharov dans son édition 2014. Ce prix crée en 1988 honore les personnes ou les organisations qui ont consacré leur existence à la défense des droits de l'homme et des libertés. Pour cette année, le choix a été porté sur le Dr Mukwege en raison de l'abnégation et du courage qu'il a affichés dans les soins apportés aux femmes victimes de violences sexuelles. Le travail du gynécologue a été fortement apprécié à Strasbourg par le Parlement européen eut égard surtout aux risques qu'il encourt sur un territoire gangrené par des conflits armés récurrents. Déjà en 2012, le médecin a échappé à une tentative d'as-



Dr Denis Mukwege

sassinat à son domicile de Bukavu (province du Sud-Kivu). Il a dû se réfugier en Suède puis en Belgique où il a séjourné avec sa famille jusqu'à son retour. Cette détermination à être au chevet de ses malades au risque de sa vie a forcé l'admiration du jury qui avait l'embarras de choix entre lui et deux autres finalistes. Il s'agit du mouvement ukrainien pro-européen Euro-Maidan qui s'est illustré à partir de novembre 2013 par son engagement en faveur de

la liberté à Kiev et de la militante azerbaïdjanaise des droits de l'homme Leyla Yunus actuellement emprisonnée. Après examen minutieux du profil des candidats et des dividendes engrangés dans leur lutte pour la défense des droits de l'homme, les présidents des groupes politiques se sont enfin prononcés à l'unanimité en faveur du docteur congolais. Ce prix « pour la liberté de l'esprit » doté de cinquante mille euros lui sera remis solennellement le 26 novembre à Strasbourg, apprend-on.

Pour rappel, le Dr Mukwege et ses équipes soignent depuis près de dix ans à l'hôpital de Pinzi, des femmes victimes de violences sexuelles en essayant de leur apporter le soulagement que requiert leur condition exacerbée du fait des traumatismes subis. Plus de quarante mille femmes sont déjà passées entre leurs mains. Ces quinze dernières années, on estime qu'un demi-million de femmes ont été violées à l'Est de la RDC.

A.D.

FILM

Leonard DiCaprio, défenseur des grands singes du Virunga

Baptisé du nom du plus ancien parc national de RDC et d'Afrique, le documentaire d'investigation que produit l'acteur américain en partenariat avec Netflix est focalisé sur ses gardes forestiers chargés de la protection des gorilles.

Le long métrage dont il est dit qu'il « tient tant du journalisme d'investigation que du documentaire » est une réalisation d'Orlando von Einsiedel. Virunga, nous apprend Le Figaro, « suit une équipe de gardes forestiers en République démocratique du Congo prise au milieu des braconniers, des milices et des intérêts économiques dans le plus vieux parc national d'Afrique ». À cette première explication délivrée par Netflix, il y a lieu d'ajouter un commentaire enthousiaste de Ted Sarandos entendu sur CNN. En effet, selon le responsable des programmes de Netflix, le film à venir traitera le sujet de manière attractive. « Avec Virunga, nous travaillons avec Leo pour présenter au public du monde entier une histoire incroyable et captivante qui va vous tenir en haleine jusqu'à la scène finale », a-t-il expliqué. Versé dans la protection de l'environnement, militant désormais sous la casquette de « messenger de la paix » de l'ONU pour la lutte contre le réchauffement climatique, Leonar-

do DiCaprio tiendrait son partenariat avec Netflix telle « une opportunité pour informer les gens et les inciter à s'engager sur ces sujets ». À savoir ici que les six-cent cinquante gardes forestiers chargés de protéger le parc et les gorilles n'ont pas un travail de tout repos. Ils doivent faire face aux assauts de nombreux braconniers qui s'emploient à tuer les gorilles pour leur viande. Notons ici que malgré tout, en vingt-ans, s'il faut partir du repli des groupes armés dans le parc de Virunga depuis 1994, la population de gorilles de montagne a augmenté de 50 % grâce à leur bataille quotidienne. L'acteur américain n'a donc pas tort d'avoir choisi de faire en sorte que « les films comme Virunga racontent des histoires puissantes qui sont une fenêtre sur la diversité culturelle et environnementale de notre monde. Cela montre les acteurs qui menacent de détruire ces richesses et ceux qui se battent pour les protéger ». La sortie simultanée de Virunga au cinéma à New York et Los Angeles coïncidera avec sa diffusion sur la plateforme de divertissement de façon internationale à partir du 7 novembre. Le documentaire sera donc disponible sur Netflix, entendu comme le leader américain de la vidéo à la demande.

Nioni Masela

AFFAIRE SCOTT CAMPBELL

Tony Bolamba : « On ne gère pas un pays avec des états d'âme »

Commentant par ailleurs les derniers massacres perpétrés à Beni par les rebelles ougandais de l'ADF, cet analyste politique milite en faveur d'un mini-sommet RDC-Ouganda qui permettrait aux deux pays d'aborder toutes les questions qui fâchent notamment, celle relative à la présence de cette force négative sur le sol congolais.

De passage récent à Kinshasa, le président du Mouvement pour le Congo (Moco) n'a pas manqué d'exprimer son regret face aux dernières tueries perpétrées à l'Est du pays, précisément à Beni au Nord-Kivu par les rebelles ougandais de l'ADF. Il ne s'explique guère que la Monusco qui bien déployée à l'Est du pays et les Farde soient pris de court par cette force négative au point d'assister impuissantes au drame commis à Beni. Tony Bolamba est de ceux qui pensent qu'il faille accroître l'efficacité du contingent onusien en incorporant notamment des unités françaises dont l'expertise avérée en cette matière peut servir la RDC. Sa recette pour éradiquer définitivement la crise dans cette partie du pays se décline en termes d'un dialogue sincère que la RDC pourrait avoir avec ses voisins immédiats et particulièrement le Rwanda et l'Ouganda dans le cadre d'un mini-sommet. Dans un contexte où la CIRGL, la Sadc et d'autres regroupements sous-régionaux sont quasi aphones, Tony Bolamba exhorte le ministre congolais des Affaires

étrangères à prendre langue directement avec son collègue ougandais pour parler de la problématique ADF qui est, d'abord et avant tout, une question ougandaise. « *Nous, nous ne faisons que subir, ce n'est pas notre guerre. Et si on ne se comprend pas, rien ne nous empêcherait de rappeler notre ambassadeur en Ouganda pour consultation* », a martelé le président du Moco, sans ambiguïté. Il prône un dialogue à l'échelle régionale selon l'esprit africain de sorte à mettre sur la table toutes les questions qui fâchent aux fins de trouver des solutions idoines. Rappports tendus avec l'ONU D'une question d'actualité à une autre, Tony Bolamba s'est par ailleurs insurgé contre l'expulsion du chef local de l'antenne de l'ONU en RDC en matière de droits de l'homme, Scott Campbell dont le rapport publié par ses services sur le déroulement de l'opération « *Likofi* » continue de soulever des vagues. « *On ne pouvait pas passer à une décision extrême quelque soit le contenu de ce rapport* », fait remarquer l'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville. Il trouve malaisé qu'au nom de la souveraineté, le pays entretienne toujours des relations tendues avec des cadres des institutions internationales. Allusion faite, entre autres, à l'envoyé spécial de Barack Obama pour la Région des Grands Lacs Russ Feingold en disgrâce suite à ses prises de position sur la révision constitutionnelle. Pour cet acteur de la société civile, un dialogue en amont entre parties aurait sauvé les meubles



Tony Bolamba, président du Moco

en permettant au gouvernement d'éclaircir certains faits documentés par le Bureau Conjoint des Nations unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH). Mais hélas ! « *On ne gère pas un pays avec les émotions* », a-t-il lâché en guise de conseils aux gouvernants dont certaines décisions prises à l'emporte pièce desservent plutôt que de crédibiliser le pays. Revenant sur les violences perpétrées dernièrement sur des membres du corps ecclésiastique à Lodja en guise de représailles à l'appel de la Cenco exhortant les fidèles catholiques à ne pas cautionner tout projet de révision constitutionnelle, Tony Bolamba se garde de confirmer la thèse de manipulation. Tout en accordant à l'église le droit d'émettre ses avis sur la marche du pays en tant que composante sociale, il estime que dans un pays où laïcité est

consacrée tel que la RDC, il est illusoire de croire que la position de l'église catholique sur la révision constitutionnelle engage l'ensemble des fidèles. Il invite les uns et les autres à la tempérance de sorte à écarter le spectre de la guerre des religions dont effets sont aujourd'hui durement ressentis en Centrafrique. Pour en revenir à la situation de Lodja, il appelle à l'ouverture d'une enquête indépendante afin d'établir les responsabilités.

Porte-parole de l'opposition d'ici janvier

Quant aux appréhensions d'une certaine opposition par rapport à la prolongation du mandat de Joseph Kabila à laquelle donnerait lieu l'organisation d'un référendum avec ce qu'il implique en terme de durée, Tony Bolamba y perçoit un déficit sérieux en termes d'informations sur les progrès technologiques. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les jeux sont rapidement faits. Il suffit, dit-il, de doter les villages, territoires et districts des ordinateurs reliés à un serveur central susceptible de recueillir les données et les traiter, pour avoir en un temps record la cartographie réelle du pays sur le plan démographique. Plutôt que de faire une fixation sur cette question, Tony Bolamba invite ses pairs de l'opposition à s'organiser et à choisir son candidat ou ses

candidats en perspective de prochaines joutes électorales. Et de lancer un ultimatum à l'opposition pour que d'ici janvier 2015, elle se dote finalement de son porte-parole et des outils nécessaires pouvant la rendre plus active. Concernant le projet du budget 2015, quoique dérisoire, il pense qu'il fera la part belle aux secteurs prioritaires tels que l'éducation, la culture et la santé. Parlant du Mouvement pour le Congo (Moco) Tony Bolamba dit qu'il s'organise en prévision des prochaines échéances électorales. Il annonce une tournée républicaine dans les prochains jours où il ira à la rencontre des kinois de toutes les sensibilités pour les entretenir sur la vision de l'association en rapport avec les enjeux sociopolitiques du moment. Enfin, il a eu une pensée pieuse pour Mouammar Kadhafi décédé le 20 octobre 2011. Une fin de règne qui s'est décrétee naturellement du fait de l'usure du temps découlant d'un pouvoir vieillissant et vis-à-vis duquel un groupe de personnes, mues par l'idéal révolutionnaire, ont cherché à évincer. Loin de toute considération d'ordre politique, Tony Bolamba pense que le peuple peut tout aussi se fatiguer de ses dirigeants en tant que personnes physiques. Et là-dessus, l'exemple de la Libye est patent. Pour lui, l'histoire de l'Afrique avec ses grands hommes devrait constituer le socle de la formation pour l'émergence d'une jeunesse africaine qui connaît ses repères et portée vers l'avenir.

Alain Diasso

PHOTOGRAPHIE

Le catch congolais sous toutes ses coutures

Sur la centaine de clichés de son reportage sur les catcheurs, Colin Delfosse avait choisi d'en exposer vingt-deux à l'Institut français (IF) se basant sur les critères esthétiques mais en tenant aussi compte des expositions les plus impressionnantes. L'exposition Les sorciers du ring et catcheur congolais que l'on pouvait encore visiter samedi dernier avait tenu pratiquement un mois, soit du 19 septembre au 18 octobre.

Le début de l'exposition surprenait les visiteurs qui se trouvaient alors face à une sorte de fresque murale représentant un combat de catch à la place de vrais catcheurs. Pour Colin Delfosse, elle était à percevoir telle « une image d'introduction, juste une manière soft de commencer l'exposition ». Ce qui pourrait se comprendre avec les clichés impressionnants que l'on découvrait par la suite en poursuivant la visite. C'est le cas notamment de la fameuse photo des jumeaux. Interrogé sur le cliché le plus impressionné pour lui, au moment de sa capture, sans hésitation aucune, le photographe nous a

dit : « *Celle avec la machette m'a beaucoup marqué* ». Et de poursuivre : « *C'était quelque chose de très inattendu de voir ça* ». Les visiteurs de l'exposition non plus ne restaient pas de marbre forts impressionnés qu'ils étaient manifestement par la scène des jumeaux dont l'un avait le vêtement ensanglanté à cause de la machette qu'il avait en travers du crâne. Colin a dit avoir été quelque peu désorienté face à l'image crue s'offrant à sa vue alors qu'il leur avait juste demandé une démonstration de ce qu'ils avaient coutume de faire sur le ring. Cela dépassait son imagination. S'il avait été heurté par les jumeaux, à l'inverse c'est la photo du catcheur albinos Mwimba Texas, que Colin dit avoir pris plus de plaisir à prendre. De nous confier à ce sujet : « *Celle avec Mwimba Texas m'a beaucoup plu parce que c'est un gars extrêmement cultivé. J'ai beaucoup parlé avec lui* ».

Avec pour décor divers lieux, une voie ferrée, la rue ou une cour d'habitation, etc. la plupart des portraits, nous a affirmé le photographe étaient généralement réalisés à proximité des fiefs des

catcheurs. Et de préciser alors : « *C'est eux qui décidaient de l'endroit et du lieu où ils voulaient se faire prendre en photo. La plupart des photos étaient prises dans leur rue ou près de chez eux* ». Aussi, pour Colin, la plus belle d'entre toutes reste « *celle de Guerrier Maseke évidemment qui est le plafond comme l'on dit ici* » quitte à relever qu'il y a tout de même une différence entre « *celle qui parle le plus et la plus réussie* ». Et d'ajouter : « *C'est généralement celle qui plaît le plus, même s'il y en a aussi d'autres qui plaisent mais sont un peu plus en retrait notamment celle d'États-Unis où l'on voit le Stade des Martyrs dans l'arrière-fond, pour moi, c'est vraiment l'exemple de ce que je voulais faire : montrer à la fois les catcheurs avec un arrière-fond de la ville de Kinshasa. Pour moi, c'était cela l'idée globale du reportage. Et, le cliché d'États-Unis illustre bien ainsi que celle où Dragon est de dos et l'on voit*



Colin Delfosse posant à côté de la fameuse photo des jumeaux

l'échangeur de Limete, qui en est un autre bel exemple ». Comme pour donner plus de crédit aux clichés dont certains donnaient à penser à une mise en scène réalisée exprès pour le besoin du reportage, Colin avait obtenu de l'IF l'organisation d'un combat de catch l'heure qui suivait le vernissage de son exposition. Ainsi le public pouvait par lui-même se rendre à l'évidence en ayant sous les yeux la plupart

des scènes insolites rendues par les images vues plus tôt. Et donc, au fil des combats, comme l'a corroboré Colin : « *Plus ils sont maigres, plus ils ont recours aux fétiches* ». Même si tel qu'il a expliqué, il ya d'une part ceux qui en font l'usage et d'autre part ceux qui s'en gardent bien, il s'avérait que dans la première catégorie, l'on en trouvait forcément des plus puissants que d'autres.

Nioni Masela

CURRY STONE DESIGN PRIZE

Les Studios Kabako remportent l'édition 2014

La compagnie de danse congolaise, indique le communiqué de presse, est récompensée pour son utilisation de la culture comme un outil de développement dans les régions qui sortent d'un conflit.

Design Prize.
Acupuncture urbaine

Les studios Kabako ont été fondés par Faustin Linyekula alors âgé de 27 ans. Il était déjà à l'époque un metteur en scène et chorégraphe de renom, voyageant à travers l'Afrique et l'Europe. Les Studios



Un spectacle des studios Kabako

Le Curry Stone Design Prize, décerné pour la septième année, est l'un des prix de design récompensant l'impact social les plus reconnus. Le prix récompense le travail des personnes engagées dans des actions sociales et célèbre l'influence et la portée du design en tant que puissance vouée à améliorer la vie et renforcer les communautés. Chaque lauréat reçoit une subvention non assortie de conditions. La récompense principale est de 100 000 USD.

L'art comme un moyen de responsabilisation politique

Les studios Kabako, spécialisés dans le théâtre et la performance, ont été créés pour traiter les sujets de la mémoire sociale, de la peur et de l'espoir au lendemain de la guerre qui a sévi dans cette partie de la RDC. Par le biais de leurs programmes culturels et interventions urbaines, souligne le communiqué, les studios entendent établir un réseau d'expression artistique et de danse à travers une ville géographiquement et culturellement isolée qui a été le théâtre d'affrontements majeurs au cours des dernières décennies. Les Studios Kabako ne présentent pas l'art comme une forme de divertissement, mais plutôt comme un moyen de responsabilisation politique. Ils utilisent différents outils - parmi lesquels figurent la danse, le théâtre et la musique - pour aider les communautés locales à imaginer une alternative aux difficultés de la vie quotidienne, et à comprendre qu'elles peuvent contribuer à s'assurer un avenir meilleur. « Les Studios Kabako ont compris que pour reconstruire, il faut être en mesure d'envisager une alternative à la culture de la destruction. Les œuvres de Faustin Linyekula démontrent que l'art devrait être le socle servant à l'édification d'une société meilleure. Les Studios Kabako offrent l'occasion de constater les effets dévastateurs des conflits locaux grâce à des performances internationales, et envisagent un avenir durable en travaillant au quotidien sur des chantiers à Kisangani », explique Emiliano Gandolfi, le directeur du Curry Stone

Kabako s'efforcent de donner aux citoyens de Kisangani les compétences qui leur permettront d'utiliser la créativité à des fins professionnelles et pour appréhender la vie d'une nouvelle manière. Au fil des ans, explique-t-on, les Studios Kabako n'ont cessé de développer leur présence à Kisangani en produisant et interprétant des œuvres dans la ville; en offrant des programmes pour la jeunesse sous de nombreuses formes artistiques comme la danse, la chorégraphie, la vidéo, le cinéma, la musique, le théâtre et la littérature; et en fournissant les installations et l'expertise technique nécessaires aux habitants pour créer un art qui met en relief les problèmes cruciaux de la ville tout en ouvrant la voie à des développements alternatifs. Lors de sa tournée internationale, la compagnie a réinvesti plus d'un tiers de son chiffre d'affaires dans les activités des Studios Kabako à Kisangani. Les Studios Kabako, précise-t-on, pratiquent l'acupuncture urbaine. Bien qu'ils possèdent des bureaux et des studios d'enregistrement et de répétition dans le centre ville, ils ont transposé leur travail dans les banlieues rurales et dans les zones inoccupées de Kisangani en organisant une série de performances mobiles. Les Studios Kabako travaillent actuellement avec l'architecte viennoise Bärbel Müller pour construire deux autres établissements dans la ville et, à travers ces projets, expérimentent des technologies respectueuses de l'environnement, des systèmes de vie en commun et des modèles éducatifs, des actions sans précédent dans cette région.

Tournée américaine
Les Studios Kabako, apprend-on, sont en tournée aux États-Unis, y compris à New York, depuis 21 octobre jusqu'au 1er novembre 2014, avec deux spectacles programmés au théâtre de la BRIC House à Brooklyn. Les lauréats du Curry Stone Prize font l'objet de courts-métrages documentaires produits par la Fondation Curry Stone. La première du documentaire consacré aux Studios Kabako aura lieu au Théâtre royal flamand de Bruxelles, en Belgique.

Patrick Kianimi

ARTS MARTIAUX

Kake, Shotokan Ryu et AE dominant le 20^e championnat de Kinshasa de karaté

La Ligue de karaté de Kinshasa a organisé, du 12 au 19 octobre au Centre féminin Mama Antoinette Mobutu dans la commune de Limete, la 20^e édition du championnat de karaté de Kinshasa. Le président de la Fédération de karaté-do du Congo (Fekaco), le sénateur Flor Musendu Flungu a été l'invité d'honneur de cette compétition. On a noté aussi la présence du chef de la Division urbaine des sports et loisirs de Kinshasa.

Plusieurs karatékas se sont distingués au cours de cette compétition dans différentes catégories. En kata senior homme, la médaille d'or est revenue à Domingo du club Panthère.

Makengo du club Sho Ryu a pris la médaille d'argent et Mass Tim la médaille de bronze. En kata dame senior, Sara Massamba de Shotokan Ryu a rafé la première place, suivie de Christelle Kalala de Shotokan Ryu également et Nancy Tshiaba de Panthère s'est contentée de la troisième place. En kata senior homme par équipe, le club Shotokan Ryu a pris la première position, suivi de Naja. En kata senior dame, une fois de plus, c'est le club Shotokan Ryu qui a rafé la palme.

En kumite senior homme par équipe, le club Armée de l'Eternel



Vue d'un combat au 20^e championnat de Kinshasa de karaté

a remporté la médaille d'or, suivi de Golgotha et Shotokan Ryu qui s'est retrouvé à la troisième place. En kumite senior dame par équipe, la première place est revenue au club Kake, devant Panthère. En kumite homme individuel en catégorie de moins de 60 kg, Pandemoya de Kake est champion de Kinshasa, devant Grady Bela de Shotokan Ryu et Massamba du club Konzo. Chez les moins de 67 kg, Merlin Kabengele du club Kake a terminé champion de Kinshasa, suivi de Mass Tim de Shotokan Ryu. Mpoy de AE a reçu la médaille d'or chez les moins de 75 kg, devant Kalenga de Golgotha et Mombeka de Shotokan Ryu. Chez les moins de 84 kg, Mukoka du club Molende n'a pas eu de concurrent, suivi

par Mutangi de Shotokan Ryu. Et chez les plus de 84 kg, Nyamaseko de AE a été le premier, devant Kabemba de Kake. Enfin, en kumite dame individuel, Tchafeffi de Panthère a obtenu la médaille d'or, devant Kanku de Kake. Et chez les dames de moins de 68 kg, Claudine Tshitenga de Kake est championne de Kinshasa, devant Kapinga de M Liberté et Nancy Tshiaba de Panthère.

Au classement général de la compétition, le club Kake est premier avec quatre médailles d'or, suivi de Shotokan Ryu qui a rafé trois médailles d'or et quatre en argent. Troisième au terme de cette compétition de karaté de Kinshasa, le club AE a grappillé trois médailles d'or et deux en argent.

Martin Engimo

LIGUE DES CHAMPIONS

L'heure est à la sensibilisation et mobilisation pour le succès de V.Club

L'AS V.Club reçoit le dimanche 26 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'Entente Sétif d'Algérie, en finale aller de la 18^e édition de la Ligue des champions d'Afrique. À quelques jours de cette finale, l'on s'active déjà au niveau local afin que les Dauphins Noirs de la capitale congolaise ne loupent pas cette troisième finale de la C1 de leur histoire.

L'heure est à la sensibilisation et mobilisation du peuple congolais, car la probable victoire de V.Club sera un succès de l'ensemble du pays. C'est l'essentiel du message du chargé de communication de V.Club, Mboku Tshiaba, livré au cours d'une conférence de presse organisée le 21 octobre 2014 au stade Tata Raphaël. Il a appelé tout le monde à soutenir V.Club afin que l'étendard de la RDC flotte encore plus haut au niveau africain au terme de cette finale contre le club algérien. Aussi le club a très favorablement accueilli le message de

soutien de Moise Katumbi Chapwe, président du TP Mazembe et gouverneur de la province du Katanga qui a assuré de son appui à V.Club après l'élimination de son équipe en demi-finale par Entente Sétif d'Algérie.

Mboku Tshiaba a également indiqué que des commissions ont été mises sur pied afin de réussir l'organisation de cette finale aller à Kinshasa. À propos des journalistes, Mboku Tshiaba a donné la procédure pour les accréditations afin de couvrir cette rencontre. V.Club reste dans la droite ligne de respect des directives et règlements de la Confédération africaine de football, a-t-il dit, en ce qui concerne différents droits. Il faut noter que seule la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) assurera la retransmission télé en direct du match aller à Kinshasa. De même, les prix des billets d'accès au stade pour cette rencontre ne sont pas encore connus. La

question des billets, a indiqué le responsable de la communication de V.Club, est du domaine de la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation (DGRAD).

Du côté du staff technique de V.Club, nous sommes conscients aussi bien de l'enjeu du match que de la carrure de l'adversaire. L'on s'attend donc à un match costaud et plein. Intervenant le 20 octobre sur la RTNC, l'entraîneur principal du club, Florent Ibenge a déclaré : « D'aucuns pensent déjà à la Coupe du monde des clubs où V.Club va rencontrer le Real de Madrid. Mais avant de penser à cette éventualité, il y a la finale aller de ce dimanche. Il ne faut pas qu'on mette la charrue devant le bœuf. C'est un match costaud, difficile et nous travaillons pour le gagner. Nous savons que l'adversaire est difficile à manier ». Florent Ibenge a lui aussi lancé un appel de soutien de tout le peuple afin que le club représentatif de la RDC remporte cette troisième finale de la C1, après le sacre de 1973 face à Ashanti Kotoko de Kumasi (Ghana) et la défaite de 1981 contre Jeunesse électronique de Tizi-Ouzo (actuel Jeunesse sportive de Kabylie) d'Algérie. L'arrivée à Kinshasa de la délégation d'Entente Sétif est annoncée pour le vendredi 24 octobre 2014, une délégation composée de cinquante-cinq personnes dont dix-huit joueurs.



V.Club de Kinshasa

M.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL DU SPORT DE TRAVAIL

Lancement de la cinquième édition

Prévue initialement en septembre, la phase finale de la compétition regroupant les travailleurs congolais des administrations privées et publiques a démarré le 21 octobre au complexe sportif de Pointe-Noire sous les auspices du premier vice-président de la Fédération congolaise de sport de travail, Robert Massamba Débat.

À cause des reports, plusieurs équipes qualifiées des différents départements n'ont pas effectué le déplacement de Pointe-Noire en dehors de Brazzaville qui est représentée par deux équipes dont l'une au football et l'autre au nzango. C'est ainsi que sur les 5 équipes engagées au football, quatre sont du département de Pointe-Noire. Il s'agit de Soco te-

nant du titre, Anac, Boscongo et Coraf. Brazzaville est représentée par l'équipe de la CNSS.

De même, au Nzango, sur quatre équipes en lice trois sont de Pointe-Noire, notamment : AS Cheminot, Douanes et Impôts et une équipe de Brazzaville à savoir la Présidence.

À l'occasion du démarrage du championnat national du sport de travail, en attendant la cérémonie officielle d'ouverture qui interviendra le jeudi 23 octobre, Robert Massamba Débat a demandé au public d'observer une minute de silence en mémoire de, Charly Mapataka, journaliste sportif au journal Nouvelle République et Radio Congo. « *L'adversaire n'est pas un ennemi donc, je vous demande de participer à cette compétition avec un esprit che-*

valeresque, de fraternité et que l'ambiance domine durant toute la période de la compétition », a-t-il souhaité car, ce rendez-vous sportif devrait permettre aux uns et aux autres de se connaître et d'élargir le carnet d'adresses. Le vice président a aussi attiré l'attention des arbitres sur les règles de jeu afin d'éviter des mécontentements entre les équipes.

Rappelons que la précédente édition organisée à Owando dans le département de la Cuvette était remportée au football par Soco de Pointe-Noire qui vient de remettre son titre en jeu et au nzango par la DGAFE de Brazzaville absente à cette édition.

Notons que la compétition qui a démarré mardi prendra fin le 25 octobre au complexe sportif de Pointe-Noire. Hier en match



Robert Massamba Débat saluant les équipes de nzango. Crédit photo « adiac »

d'ouverture de football, la CNSS de Brazzaville a dominé la Coraf de Pointe-Noire sur le score de 4buts à 0, la deuxième rencontre qui a mis au prise le tenant du titre Soco à Anaac, deux équipes de Pointe-Noire a été gagnée par Soco 2-1.

Au Nzango, l'équipe des dames

des Impôts a été accrochée par la Présidence de Brazzaville, 57points à 44. Soulignons que les résultats de la première journée prouvent déjà que malgré le nombre des équipes engagées, les Brazzavillois et Brazzavilloises vendront très cher leur peau.

Charlem Léa Legnoki

LOISIRS

La huitième édition de « Piscine party, » une réussite

Organisée le 18 octobre à quelques encablures de l'aéroport international Agostinho Néto de Pointe-Noire, la huitième édition de « piscine party » a été un pari gagné pour ses organisateurs. De même pour les convives qui ont tenu à saluer l'évènement.

Pointe-Noire est réputée ville de chaleur et de soleil accablant en mois de septembre, octobre et novembre. Une période d'ailleurs considérée par certains comme l'Été des congolais. Ainsi, pour permettre à la population ponténégrine à faire face à cette incidence climatique, le Groupe K.Y.S concepts organise une séance de baignade populaire, dénommée « Piscine party », activité qui ressemble à un vent frisquet dans un moment de chaleur.

Ce 18 octobre, c'est un pari gagné pour les promoteurs du groupe K.Y. S. concept, après sept éditions couronnées elles aussi de succès. Les Ponténégrins ont fini par prendre goût à cette culture de baignade, de détente et de bonne ambiance autour d'une



Les jeunes pendant la piscine party / crédit photo « Adiac »

piscine. Dans une ambiance gaie, les jeunes et étudiants de la ville océanne se sont bien amusés pendant toute une journée, aux côtés de leurs amis et connaissances, le tout conditionné par le port d'un maillot de bain. En effet, lors de cette activité, le groupe diffuse des notions de civisme au profit des jeunes.

Il faut dire que, Pointe-Noire est l'une des destinations qui incarnent mieux la douceur de vivre en République du Congo.

Aujourd'hui, cette ville est devenue une destination prisée grâce à ses multiples distractions.

Le groupe K.Y.S concepts, initiateur de cette séance de baignade populaire a entre autres objectifs, organiser des activités et soirée culturelles. Ce groupe a été créé le 10 décembre 2011 à Pointe Noire par des jeunes slameurs, comédiens, chanteurs, Dj, danseurs, mannequins, techniciens en son et vidéo et des journalistes.

Hugues Prosper Mabonzo

VOLLEY-BALL

Le président de la ligue départementale de Pointe-Noire fait le compte rendu des activités réalisées

Malgré quelques difficultés rencontrées depuis le renouvellement des instances et la difficulté d'organiser les activités, la ligue départementale de volley-ball de Pointe-Noire a participé aux compétitions de la Fédération congolaise de la discipline à Brazzaville et à Dolisie, a informé le président de la ligue départementale de volley-ball de Pointe-Noire, Serge Magloire Nzahou.

A Brazzaville, la ligue de Pointe-Noire a participé du 17 au 21 septembre au championnat national de volley-ball. Elle a été représentée en cadets hommes par l'AS Cheminot l'unique équipe qui animait la ligue départementale avant la reprise des activités d'Inter club senior qui a représenté la ligue dans cette catégorie.

La moisson des deux équipes n'a pas été honorable, d'après le président de la ligue. Les cadets ont occupé la sixième place sur huit équipes et les seniors, la quatrième sur quatre équipes engagées de la catégorie. « *La vie de la ligue départementale de volley-ball que j'ai la mission de représenter est difficile. Nous avons été à Brazzaville participer aux championnats nationaux qui ont eu lieu du 17 au 21 septembre, nous n'avons pas occupé une place honorable puisque nous étions représentés par deux équipes dont Inter Club en seniors et l'AS Cheminots en cadets et au niveau départemental nous n'avons pas eu un championnat par manque d'équipes en dehors de quelques confrontations entre deux équipes seulement* », a souligné Serge Magloire Nzahou qui a poursuivi : « *Petit à petit nous sommes en train de nous refaire, mais ce n'est pas facile car d'une équipe nous sommes passés à deux. Nous sommes en train de supplier les responsables d'Inter club pour qu'ils suscitent d'autres et nous croyons que*

notre démarche va aboutir », a renchéri le président de la ligue. L'orateur a relancé son appel à tous ceux qui aiment le volley-ball, militaires, civiles, privés et publics, les exhortant à mettre la main dans la patte pour faire renaître la discipline à Pointe-Noire. « *Le président de la ligue que je ne suis n'est pas celui qui doit créer les équipes. Nous appelons tout le monde à s'y mettre. Les potentialités sont là, nous devons tous nous engager pour que nous essayons de faire renaître la discipline. Deux équipes ne suffisent pas encore. Je veux que tout le monde s'investisse pour créer des équipes, qu'il s'agisse des civiles, des militaires, du privés ou public. Notre souhait est que tous les départements soient représentatifs dans les grandes équipes de volley-ball dans le pays* », a-t-il martelé.

Après Brazzaville, Serge Magloire Nzahou a conduit du 17 au 19 octobre la délégation des vétérans de Pointe-Noire à Dolisie où ils ont participé au tournoi international des vétérans. Cette édition dédiée au conseiller au sport du président de la République, Pascal Akouala Goellot a été remportée par les vétérans de Kinda Odzoho de Brazzaville qui ont réédité leur exploit des deux dernières années en battant Inter club Ewawa de Pointe-Noire l'unique 2 sets à 1. Cette deuxième place a permis à la ligue de Pointe-Noire de sauver la défaite de Brazzaville.

Parlons du programme des activités de la saison sportive qui s'annonce, Serge Magloire Nzahou a indiqué qu'outre le programme de la fédération, la ligue essaiera d'ajouter quelques activités pour faire vivre la structure mais, il a toutefois souligné les difficultés financières et techniques qui ne leur permettent pas de respecter le calendrier.

C.L.L.

COMUNIQUE

Biampamba Samuel et famille, Ngouomo Florine et famille, Mpouo Belhy et famille, ont le regret de vous annoncer le décès de leur regrettée fille et épouse: Biampamba Bayi Lydie, agent des Dépêches de Brazzaville (bureau de Pointe-Noire) survenu le 16/10/14 à l'hôpital général de Loandjili, Pointe/Noire des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier KM4, Arrêt Boundji; à Brazzaville au n° 1606 AV des 3 Martyrs Plateaux des 15 ans. Les obsèques auront lieu le samedi 25 octobre, le programme se présente comme suit, 9 heures: levée du corps à la morgue de Pointe-Noire, 10 heures: recueillement au domicile, 11 heures: absoute sur place, 14 heures: départ pour le cimetière de Vindoulou, 16 heures: fin de la cérémonie.



La direction de Conseimo-SI Etudes et l'ensemble de son personnel partagent la douleur qui frappe Les Dépêches de Brazzaville, suite à la disparition de Lydie Biampamba, technicienne de surface au bureau de Pointe-Noire. Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

CAN 2015

La CAF et l'UEFA ne tiennent pas le même langage

La Confédération africaine de football (CAF) a qualifié d'ingérence les propos tenus par Michel Platini, président de l'Union européenne de football association (UEFA) sur la question du maintien ou non de la date de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015.

La demande formulée par les autorités marocaines de reporter la CAN en raison de l'épidémie Ebola fait couler beaucoup d'encre et suscite plusieurs réactions. Le président de l'UEFA invité sur le plateau de Bein sports le 19 octobre soutient la position du Maroc d'éviter les rassemblements auxquels prennent part des gens dûment infectés par le virus Ebola. Pour prévenir la propagation du virus, il propose de reporter la CAN prévue du 17 janvier au 8 février. Pour Michel Platini, la santé des gens est prioritaire. « Il faut contacter les instances mondiales de la santé pour obtenir davantage de renseignements concernant la propagation du virus Ebola et l'éventuel danger de l'organisation d'une compétition sportive », a-t-il commenté. La CAF a donné une réplique, qualifiant les propos tenus par le président de l'UEFA d'ingérence dans une autre confédération. « Mais il faudrait

se garder de ce qui apparaît en tout point de vue comme une ingérence, par un président de Confédération, dans des affaires qui concernent d'abord et avant tout l'Afrique et la CAF. Au nom du principe de non-ingérence qu'elle s'astreigne au respect des normes. La Confédération africaine de football s'est gardée jusqu'ici de se prononcer sur quelque acte de gestion du football européen ou de tout autre continent », souligne la CAF dans un communiqué publié sur son site internet.

Sur son site internet, la CAF précise qu'en dehors des trois pays lourdement touchés par cette épidémie que sont la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, où l'OMS a clairement indiqué à la CAF qu'il fallait éviter les rassemblements de masse, la mesure pour l'instant ne vaut pour aucun autre pays du continent. Le communiqué précise par ailleurs que, « La CAF tient par la présente à réaffirmer qu'elle attache du prix au respect de sa souveraineté et n'entend laisser qui que ce soit interférer dans la gestion de ses affaires. »

Le Nigeria prêt à remplacer le Maroc ? Jusqu'alors la confusion règne au sujet de l'organisation de cette CAN.

Les autorités de la CAF débattent de la question au début novembre en Algérie en marge de la finale de la Ligue des champions opposant le 1er novembre Sétif à l'AS Vita club de Kinshasa. Entre-temps, plusieurs sources annoncent que la CAF est à la recherche d'un plan B au cas où le Maroc renoncerait à l'organisation de la CAN. Elle a approché des fédérations pour remplacer le Maroc. L'Algérie et l'Afrique du sud ont décliné l'offre. Alors que le Ghana ne s'est pas encore prononcé, le Nigeria aurait déjà dit oui à la proposition selon plusieurs sites. « Je pense que nous sommes intéressés par l'idée d'accueillir la CAN. La décision ne revient pas seulement à la NFF, mais on nous a demandé si nous pouvons accueillir la compétition et nous avons dit oui pourquoi pas ? Je pense que la commission nationale du sport et le gouvernement sont en train d'étudier la possibilité d'accueillir le tournoi », a souligné Seyi Akinwunmi, le vice président de la fédération nigériane. Si le CAF reçoit deux ou plusieurs réponses positives, le comité exécutif procédera à un tirage au sort pour désigner l'organisateur.

James Golden Eloué

PRÉPARATIFS DU MATCH CONGO-NIGERIA

Les Diables rouges locaux se mettent au vert à Brazzaville

Les Diables rouges entendent mettre tous les atouts de leur côté pour réussir, le 15 novembre face au Nigeria, le pari de la qualification pour la première phase finale de la CAN après celle de 2000.

De retour de Polokwane, les joueurs locaux ne chôment pas. Le sélectionneur de l'équipe nationale, Claude Le Roy, a établi un plan de travail afin de les garder en éveil suite à l'arrêt du championnat. Ses collaborateurs, notamment Isaac Ngata, ont commencé à l'exécuter ce mercredi par le regroupement de treize joueurs parmi lesquels trois joueurs des U-20 et des U-17 notamment Joe Ombandza, Atony Mavoungou et Saira Issambet.

Ce 22 octobre au stade Annexe du stade Alphonse-Massamba-Débat, la plupart des joueurs attendus ont répondu à l'appel. On y a vu Chansel Massa, Boris Moubhio, Hardy Alain Samarange Binguila, Mamic Grâce Itoua, Junior Makiessé, Sagesse Babelé, Kader Bidimbou et Pavhel Nzila. Trois joueurs joueurs notamment Césaire Gandzé, Bissiki Magno-kélé et Ombandza Joe étaient encore coincés à Pointe-Noire où ils ne devraient pas tarder à rejoindre le groupe. Les joueurs locaux ont dix jours de travail avec l'entraîneur adjoint Isaac Ngata. Le programme de préparation prévoit une séance de deux heures par jour exceptés les samedi et dimanche.

Le deuxième regroupement des locaux, prévu du 4 novembre au 9 novembre à Pointe-Noire, sera élargi à une dizaine de joueurs. Ce qui portera le nombre à 21 joueurs. Les joueurs qui vont se distinguer participeront à la dernière étape de la préparation avec les professionnels du 10 au 14 novembre. Notons que le Congo affronte le Nigeria le 15 novembre à Pointe-Noire dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2015.

En cas de victoire, le Congo validera son ticket. Un match nul pourrait aussi qualifier les Diables rouges si le Soudan ne s'impose lors de son déplacement face à l'Afrique du Sud. Dans ce cas de figure, le Congo sera qualifié avant son dernier match contre le Soudan à la différence particulière des points obtenus lors de la confrontation directe avec le Nigeria. C'est l'équipe la plus engagée qui aura raison sur l'autre.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 9^e journée, 3^e division, groupe 2

Sans John-Christopher Ayina, absent, et avec Phitzgerald Mbaka remplaçant, et entré à la 54^e, la réserve de Getafe s'incline chez son homologue de la Real Sociedad (0-1).

Estonie, 33^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, convalescent, Kalju bat Trans (1-0) et revient à un point de Flora, défait à domicile par le leader, Levadia. À trois journées du terme de la compétition, Kalju, 3^e, peut encore espérer doubler Flora, mais la première place semble désormais inatteignable (6 points de retard).

Grèce, 7^e journée, 1^{re} division

L'Olympiakos s'impose 3-2 chez l'Ergotelis Heraklion, sans Delvin Ndinga, laissé au repos. Le champion en titre remonte, bon an mal an, son retard et pointe désormais à la 4^e place, à trois points du leader, le PAOK Salonique. Bloqué à Pointe-Noire jeudi soir en raison d'un problème de billet d'avion, Bernard Itoua n'est rentré que samedi dans son club. Il était donc logiquement absent lors du succès de Plataniyas face à Xanthi (1-0). Espérons que le défenseur congolais ne soit pas mis à l'amende par sa direction : son retard semble en effet imputable à un dysfonctionnement d'Air France.

Israël, 7^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou concède le match nul face à l'Hapoel Jérusalem (1-1). Et stagne à la 11^e place du classement.

Norvège, 27^e journée, 2^e division

Nouvelle défaite pour HamKam, face à Alta (2-4). Aligné en défense centrale, Prince Mambouana a ouvert le score à la 15^e minute... contre son camp.

République tchèque, 11^e journée, 1^{re} division

Entré à la 60^e, alors que son équipe était menée de deux buts par Slovaco, Dzon Delarge réduit le score à la 67^e : sur un ballon aérien, Delarge prend le meilleur sur son garde du corps et bat le gardien de Slovaco, de la tête. Avec ce point, le Slovan conserve deux longueurs d'avance sur la zone de relégation. À titre personnel, Delarge compte maintenant trois buts : l'un en préliminaire de la Ligue Europa, l'un en Coupe nationale et celui de samedi, en championnat.

Sans Donneil Moukanza, de retour de suspension mais resté sur le banc, le Zbrojovka Brno s'incline à domicile face au Sparta Prague (1-3). Ce quatrième revers consécutif a été précipité par l'expulsion du gardien à la 59^e, alors que le Sparta ne menait que d'un but.

Sans Franci Litsingi, suspendu pour cumul de cartons jaunes, Teplice bat Bohemians 1905 (4-1). Entré à la 77^e, Ulrich Kapolongo a été injustement averti à la 85^e : alors qu'il partait seul au but, il est fauché par le gardien adverse, mais l'arbitre a sanctionné l'attaquant congolais au lieu du portier de Bohemians. Avec ce succès, Teplice remonte à la 5^e place.

Russie, 10^e journée, 1^{re} division

Le déplacement du Dinamo Moscou chez l'Amkar Perm a été reporté en raison d'importantes chutes de neige. Le Congolais Christopher Samba y devait purger son deuxième match de suspension.

Suisse, 12^e journée, 1^{re} division

Sans Igor Nganga, ménagé, Aarau coule à domicile face à Saint-Gall (0-3).

Suisse, 12^e journée, 2^e division

Chris Malonga était titulaire lors du probant succès de Lausanne sur les installations du leader, le FC Wohlen (3-1).

Football, le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en (Ligue 1)

France, 10^e journée, Ligue 1
Reims partage les points à Nantes (1-1). Si Jules Iloki n'était pas re-

tenu dans le groupe des Canaris, Prince Oniangé était bel et bien titulaire : le capitaine des Diables rouges, aligné au poste de milieu récupérateur gauche, a eu une grosse activité, malgré la fatigue de son voyage en sélection : 73 ballons joués (deuxième meilleur total du match), dont 4 duels gagnés, 59 passes réussies et 9 ballons perdus. Avec 11 points, le Stade de Reims compte deux longueurs d'avance sur la zone rouge.

Une zone de relégation que quitte aussi Bastia, au bénéfice de son succès à Nice (1-0). Aligné dans le milieu à trois bastiais, Christopher Maboulou a confirmé sa mauvaise passe actuelle : 34 ballons joués dont 19 perdus pour 14 passes réussies. A son crédit, deux centres avant la pause.

Sans Ladislav Douniama, blessé, Guingamp l'emporte à Lille 2-1. Mais reste 19^e et relégable. Giannelli Imbula était titulaire lors du succès de Marseille face à Toulouse (2-0). Brice Samba junior est resté sur le banc.

National, 10^e journée

Sans Marvin Baudry, rentré le matin du match de sélection, ni Matt Moussilou, qui attend toujours sa lettre de sortie, Amiens est tenu en échec à domicile par Boulogne-sur-Mer (1-1).

Le Poiré-sur-Vie et Clevid Diamona, titulaire en défense centrale, s'inclinent à Avranches (0-1).

Rahivi Kifoueti était titulaire lors de la victoire de Luçon face au leader, le Paris FC (1-0). Remplacé à la 69^e, deux minutes avant le but vendéen.

CFA, 8^e journée Groupe A

Kévin Koumba était titulaire lors du match nul de la réserve lilloise à Mantes (2-2). Pas de but, mais une touche vite jouée à l'origine du second but de son équipe.

Groupe B

Dalnath Miatoudila, titulaire et averti à la 43^e, et Viry-Châtillon s'inclinent sur le terrain de Jura Sud (0-2).

Rudy Mpassi était titulaire lors de la victoire de Drancy, lanterne rouge, à Metz (2-0). Lancé en profondeur, il manque un face-à-face en seconde période.

Groupe C

Sans Dylan Bahamboula, mais avec Yhoan Andzouana titulaire, la réserve de Monaco chute à domicile face à Grenoble (0-1).

Retour aux tâches domestiques difficile pour Christoffer Mafoumbi, battu à trois reprises lors du déplacement du Pontet à Sète (0-3).

Groupe D

Ted Lavie était titulaire en défense centrale lors du match nul du Stade Bordelais face à Plabennec (1-1). Averti à la 36^e.

Camille Delourme